

10 LE RÉSUMÉ

STRATÉGIES D'ÉCRITURE DANS LA FORMATION SPÉCIFIQUE

Le présent matériel est rédigé conformément aux rectifications orthographiques.



CENTRE COLLÉGIAL DE DÉVELOPPEMENT
DE MATÉRIEL DIDACTIQUE

www.ccdmd.qc.ca/fr

LE RÉSUMÉ

GÉNÉRALITÉS	2
1 DÉFINITION	
2 CONTEXTE DE RÉDACTION	
3 PROGRAMMES CONCERNÉS	
4 EXEMPLES	
DÉFIS ET STRATÉGIES	5
1 DÉFI	
Dégager et reformuler les idées principales du texte source	
STRATÉGIES	
■ Survoler le texte afin d'en repérer les marques d'organisation	
■ Après une première lecture, résumer en une phrase l'idée directrice du texte	
■ Après une seconde lecture, sélectionner et structurer l'information pertinente	
■ Reformuler les idées principales du texte	
2 DÉFI	
Traduire fidèlement et brièvement le propos du texte source	
STRATÉGIES	
■ Placer les idées au premier plan	
■ Utiliser un vocabulaire neutre ou appréciatif, conforme au point de vue du texte	
■ Rendre compte des liens entre les idées du texte source	
■ Privilégier les tournures concises	
GRILLE DE RÉVISION	19
ACTIVITÉS	20
■ Dégager et reformuler les idées du texte source	
■ Rendre compte des liens entre les idées du texte source	
■ Placer les idées au premier plan	
ANNEXES : TEXTES SOURCES	27
BIBLIOGRAPHIE	48
GÉNÉRIQUE	49

- Le pictogramme **G, p. 00** renvoie à une capsule *Grammaire*.

- Les mots soulignés en pointillé comportent des hyperliens vers des pages du présent document, ou vers des documents du CCDMD ou de l'OQLF (Office québécois de la langue française).



LE RÉSUMÉ

GÉNÉRALITÉS

DÉFIS
ET STRATÉGIES

GRILLE
DE RÉVISION

ACTIVITÉS

1 DÉFINITION

Le résumé a pour fonction de **rendre compte « en abrégé » des idées les plus importantes d'un texte et des liens qui les unissent**. Divers types d'écrits peuvent faire l'objet d'un résumé : des textes argumentatifs, explicatifs, narratifs, etc.*

2 CONTEXTE DE RÉDACTION

Le résumé de texte est d'usage fréquent tout au long du parcours scolaire. Il constitue souvent une étape préalable à la réalisation d'un travail de plus grande envergure, notamment lorsqu'il faut lire un nombre important d'articles ou d'ouvrages et en faire la synthèse. Le résumé peut également servir à évaluer la compréhension d'un texte à l'étude dans un programme. Dans tous les cas, il se révèle un outil indispensable.

3 PROGRAMMES CONCERNÉS

Parce qu'il constitue une étape utile dans toute démarche intellectuelle, le résumé est pertinent dans la plupart des programmes du collégial, tant préuniversitaires que techniques.

4 EXEMPLES

Les exemples de résumés proposés dans le présent fascicule portent sur des articles tirés de quotidiens ou de périodiques. Les textes sources, accessibles en ligne, sont reproduits en annexe. Il serait utile de les survoler afin d'observer, dans les pages qui suivent, l'application des stratégies dans les exemples de résumés correspondants.

* Les stratégies proposées dans le présent fascicule s'appliquent à des textes non narratifs, par exemple des articles de journaux ou de revues spécialisées.



LE RÉSUMÉ

GÉNÉRALITÉS

**DÉFIS
ET STRATÉGIES**

**GRILLE
DE RÉVISION**

ACTIVITÉS

Le texte ci-dessous résume une chronique de Pierre Foglia, « Le 11-septembre tous les jours », parue dans le journal *La Presse* le 30 août 2011.

Pour consulter la chronique, reportez-vous aux pages 27 à 29 du présent fascicule ou suivez ce lien : www.cyberpresse.ca/international/dossiers/11-septembre/cahier-special/201108/30/01-4430201-le-11-septembre-tous-les-jours.php

EXEMPLE

Résumé : «Le 11-septembre tous les jours»

Depuis des années, la vie quotidienne des Irakiens ressemble à un perpétuel « 11 septembre 2001 » : chaque jour apporte son lot d'attentats, de blessés et de morts. Cette insupportable réalité est perçue à travers quatre séjours du journaliste Pierre Foglia en Irak, échelonnés sur 14 ans.

Déjà en 1997, les Irakiens vivent dans la peur du pouvoir dictatorial, des enlèvements mystérieux, des exécutions sommaires. En 2000, les effets de l'embargo international qui dure depuis 10 ans se font cruellement sentir : la population manque de tout, en particulier de nourriture et de médicaments. En 2004, soit un an après la chute de Saddam Hussein, Bagdad jouit d'une paix relative, mais la population manifeste une exaspération croissante à l'égard des Américains en raison de leurs nombreuses bévues et de leur ignorance de la culture locale. En novembre de la même année, une guerre éclate entre les communautés sunnite et chiite : les commandos d'Al-Qaïda multiplient les attentats; depuis le début des hostilités, les morts et les blessés se comptent par centaines de milliers. En 2011, on sent toujours l'aversion de la population à l'endroit des soldats américains, dont le départ prochain est vivement souhaité. Les problèmes sociaux abondent, la menace terroriste pèse toujours. Cependant, on constate une amélioration générale des conditions de vie, une liberté accrue, une relance de l'économie; des progrès qui ont coûté très cher au peuple irakien...



LE RÉSUMÉ

GÉNÉRALITÉS

**DÉFIS
ET STRATÉGIES**

**GRILLE
DE RÉVISION**

ACTIVITÉS

Le résumé ci-dessous porte sur un rapport de recherche de Claire Chapados et coll. : « L’infirmière et l’évaluation de la santé – Où en sommes-nous? – La formation actuelle permet-elle à l’infirmière d’effectuer une évaluation adéquate de la santé physique et mentale? », paru en 2011 dans une revue spécialisée.

Pour consulter le rapport, reportez-vous aux pages 30 à 34 du présent fascicule ou suivez ce lien : www.oiiq.org/sites/default/files/uploads/pdf/publications/perspective_infirmieres/2011_vol08_no5/07_Evaluation_sante.pdf

EXEMPLE

Résumé : «L’infirmière et l’évaluation de la santé...»

L’évaluation de la santé physique et mentale des personnes revêt une importance primordiale dans les milieux hospitaliers, puisque cette expertise permet de diriger les patients vers les unités appropriées. Au Québec, des législations et des aménagements dans les programmes de formation tendent à renforcer le rôle des infirmières en la matière. Une enquête réalisée en 2008-2009 montre toutefois que ces initiatives n’ont pas eu de retombées significatives dans la pratique.

La première phase de la recherche consistait à recueillir le point de vue d’un groupe d’infirmières et d’autres professionnels de la santé sur la pratique de l’examen clinique. L’enquête proprement dite, menée auprès de 211 infirmières, a ensuite été effectuée à l’aide d’un questionnaire élaboré sur la base de ces données qualitatives.

Les données de la recherche révèlent que les infirmières effectuent peu d’évaluation globale de la santé des patients. Leur perception de l’examen clinique est partagée : certaines le considèrent comme une activité valorisante pour la profession; d’autres estiment qu’il n’en fait pas partie et qu’elles ne sont pas suffisamment formées pour cette tâche. Pour que les infirmières se sentent aptes à pratiquer une évaluation globale de la santé des personnes, il faudrait donc améliorer la formation portant sur l’examen clinique, mais également renforcer l’encadrement qui leur est offert dans les établissements de santé.

LE RÉSUMÉ

GÉNÉRALITÉS

**DÉFIS
ET STRATÉGIES**

GRILLE
DE RÉVISION

ACTIVITÉS

1 DÉFI

Le résumé est un exercice profitable à divers points de vue : il force à lire un texte en allant à l'essentiel et à **dire beaucoup en peu de mots**. Pour acquérir ces habiletés, il faut s'exercer à reconnaître les idées principales, à les comprendre, puis à les reformuler d'une manière personnelle tout en respectant leur sens initial.

DÉFI

Dégager et reformuler les idées principales du texte source

STRATÉGIES

Les quatre stratégies présentées ici sont des étapes préalables à la mise en texte du résumé. Il est important de ne pas négliger ces étapes : il vous sera plus facile ensuite de rédiger votre résumé.

Les stratégies sont illustrées à l'aide des deux exemples présentés dans la section « Généralités » (p. 3 et 4) ainsi que du résumé (p. 10) de l'article « Ti-Jean au pays des Madelinots : où l'infiniment petit rejoint l'infini », publié dans une revue d'ethnologie. Pour consulter ce dernier article, reportez-vous aux pages 35 à 40 du présent fascicule ou suivez ce lien : www.erudit.org/revue/rabaska/2007/v5/n/019022ar.html?vue=resume



SURVOLEZ LE TEXTE AFIN D'EN REPÉRER LES MARQUES D'ORGANISATION

Cet examen préliminaire vise à mettre en évidence les divisions du texte source (chapitres, sections, sous-sections, paragraphes), ainsi que différents procédés de mise en évidence (numérotation, intertitres, mise en page) qui aident à en dégager les idées principales. D'autres éléments tels que les illustrations, les tableaux, les exergues et les encadrés fournissent des renseignements très utiles.

Comme l'organisation textuelle diffère d'un texte à un autre, il n'existe pas de recette unique pour cibler les idées importantes. Le tableau de la page suivante, qui présente les marques d'organisation dans une chronique, un rapport de recherche et un essai littéraire, illustre bien ces différences d'un genre textuel à un autre.

LE RÉSUMÉ

GÉNÉRALITÉS	DÉFIS ET STRATÉGIES	GRILLE DE RÉVISION	ACTIVITÉS
-------------	----------------------------	--------------------	-----------

TEXTE SOURCE	OBSERVATIONS SUR LES MARQUES D'ORGANISATION	
	Divisions du texte	Autres marques
« <u>Le 11-septembre tous les jours</u> » (chronique)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Une quarantaine de paragraphes de longueur variable au fil desquels l'auteur décrit ce dont il a été témoin en Irak lors de quatre séjours ■ Des intertitres qui annoncent la description de chacun des séjours : <ul style="list-style-type: none"> – <i>Bagdad, février 2011</i> – <i>Décembre 1997. Bagdad la nuit Janvier 2000</i> – <i>Janvier 2004. Bagdad</i> – <i>Janvier 2004 toujours</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Cinq photos illustrant les conséquences désastreuses de la guerre
« <u>L'infirmière et l'évaluation de la santé...</u> » (rapport de recherche)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Quatre sections mises en évidence par des intertitres en majuscules : <ul style="list-style-type: none"> – <i>ÉVALUER LA SANTÉ</i> – <i>COMMENT?</i> – <i>LA FORMATION</i> – <i>LES RÉSULTATS</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Un encadré résumant la méthodologie de la recherche ■ Six tableaux présentant des résultats ■ Deux exergues : <ul style="list-style-type: none"> – <i>Mieux évaluer permet de mieux référer [sic]</i> – <i>Les résultats montrent le besoin d'encadrement et de soutien</i>
« <u>Ti-Jean au pays des Madelinots...</u> » (essai littéraire)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Neuf paragraphes sans intertitres 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Un tableau présentant la catégorisation des contes du père Chiasson

LE RÉSUMÉ

GÉNÉRALITÉS

DÉFIS
ET STRATÉGIES

GRILLE
DE RÉVISION

ACTIVITÉS



APRÈS UNE PREMIÈRE LECTURE, RÉSUMEZ EN UNE PHRASE L'IDÉE DIRECTRICE DU TEXTE SOURCE

Effectuez une première lecture intégrale du texte source, puis formulez-en l'idée directrice en vous aidant de vos observations sur les marques d'organisation textuelle :

- nommez la ou les personnes qui ont signé le texte source (ce sera le sujet de votre phrase **G, p. 7**);
- énoncez l'essentiel du message transmis (ce sera le prédicat de votre phrase **G, p. 7**).

Utilisez un verbe de parole comme *dénoncer*, *présenter*, *dévoiler*, *révéler*, *critiquer*, *expliquer*. Ces verbes permettent de mettre en relief le point de vue de l'auteur ou de l'auteure. Voici des exemples :

TEXTE SOURCE	IDÉE DIRECTRICE RÉSUMÉE EN UNE PHRASE	
	Sujet de la phrase (signataire[s] du texte)	Prédicat de la phrase (verbe de parole + compléments)
« Le 11-septembre tous les jours »	Pierre Foglia	dénonce les conséquences désastreuses de la guerre en Irak.
« L'infirmière et l'évaluation de la santé... »	C. Chapados, C. Larue, D. Pharand, S. Charland et B. Charlin	démontrent que les infirmières ont besoin d'un encadrement et d'un soutien accrus en matière d'évaluation de la santé.
« Ti-Jean au pays des Madelinots... »	Karine Vigneau	décrit les particularités des contes madelinots recueillis par le père Chiasson.

Remarque

L'idée directrice vous sert de guide dans la planification et la rédaction de votre résumé; cette phrase ne doit pas être transcrite telle quelle dans votre texte.

GRAMMAIRE

Le sujet et le prédicat de phrase

Dans le passage ci-dessous, sauriez-vous reconnaître le sujet et le prédicat des phrases syntaxiques **A**, **B** et **C** ?

A Depuis des années, la vie quotidienne des Irakiens ressemble à un perpétuel « 11 septembre 2001 » : **B** chaque jour apporte son lot d'attentats, de blessés et de morts. **C** Cette insupportable réalité est perçue à travers quatre séjours du journaliste Pierre Foglia en Irak, échelonnés sur 14 ans.

Si vous avez de la difficulté à faire cet exercice, vous auriez certainement intérêt à réviser les notions de *phrase*, de *modèle de base*, de *sujet* et de *prédicat*. Effectuez une recherche par mots clés sur le site www.ccdmd.qc.ca/fr ou suivez ces liens :

- www.ccdmd.qc.ca/fr/recherche/?mc=phraseetmodeledebase
- www.ccdmd.qc.ca/fr/recherche/?mc=sujet
- www.ccdmd.qc.ca/fr/recherche/?mc=predicat

RÉPONSES **A** Sujet : la vie quotidienne des Irakiens; Prédicat : ressemble à un perpétuel « 11 septembre 2001 »; Depuis des années est un complément de phrase. **B** Sujet : chaque jour; Prédicat : apporte son lot d'attentats, de blessés et de morts. **C** Sujet : Cette insupportable réalité; Prédicat : est perçue à travers quatre séjours du journaliste Pierre Foglia en Irak, échelonnés sur 14 ans.





APRÈS UNE SECONDE LECTURE, SÉLECTIONNEZ ET STRUCTUREZ L'INFORMATION PERTINENTE

Relisez le texte source en prenant des notes au fil de votre lecture. Si le texte est très long, portez attention au début et à la fin des paragraphes, des sections et des chapitres : c'est souvent là qu'une information importante est exposée ou reprise.

□ **Notez l'information importante en vous aidant des divisions du texte**

Chaque division textuelle (paragraphe, chapitre, section) constitue en principe une unité de sens. Choisissez un type de division en fonction de la longueur du texte source; par exemple :

- divisions en paragraphes pour les articles courts;
- divisions en sections pour les articles de plus de 10 pages;
- divisions en chapitres pour les ouvrages plus volumineux.

Résumez chacune de ces divisions en une phrase ou deux et disposez les énoncés sous forme de liste; vous pourrez ainsi suivre la progression des idées exprimées dans le texte source.

Remarque

Dans des textes divisés en un grand nombre de paragraphes très courts, les divisions constituant des unités de sens peuvent être indiquées par d'autres marqueurs que les paragraphes. Par exemple, dans la chronique « Le 11-septembre tous les jours », ce sont des marqueurs de temps et de lieu ponctuant la description des quatre séjours de l'auteur en Irak qui fournissent ces repères.

□ **Triez l'information**

Relisez vos notes et, si nécessaire, éliminez certains énoncés de manière à ne conserver que ceux qui vous semblent essentiels. Par exemple, certains détails biographiques exposés dans l'article « Ti-Jean au pays des Madelinots » (deuxième et troisième paragraphes) n'apparaissent pas dans le résumé en page 10 : l'auteur n'a pas retenu les éléments anecdotiques d'ordre biographique, qui ne sont pas des idées principales.

□ **Regroupez les idées principales sous des thèmes communs**

Pour éviter de fragmenter votre résumé, ne prévoyez pas un paragraphe pour chacune des divisions initiales du texte source : regroupez plutôt les idées selon les principaux aspects du sujet. Par exemple, dans le résumé de « Ti-Jean au pays des Madelinots » (p. 10), les idées ont été exposées dans quatre paragraphes, chacun correspondant à un aspect particulier, alors que le texte source comporte neuf paragraphes.

LE RÉSUMÉ

GÉNÉRALITÉS

**DÉFIS
ET STRATÉGIES**

GRILLE
DE RÉVISION

ACTIVITÉS



REFORMULEZ LES IDÉES PRINCIPALES DU TEXTE

Pour résumer le texte source sans faire de « copier-coller », reformulez les idées principales de mémoire, sans avoir le texte sous les yeux. Cet exercice vous permettra entre autres d'éviter de citer des passages entre guillemets.

Remarque

Il est préférable de reformuler les idées du texte plutôt que de citer des passages. La citation convient aux analyses, aux dissertations et aux travaux de recherche, mais est difficilement compatible avec l'objectif de concision qui sous-tend le résumé.

Reformuler les idées n'implique pas de devoir trouver des synonymes pour tous les termes que vous empruntez. Conservez les mots clés du texte (en gras dans l'exemple ci-dessous) et concentrez-vous sur la formulation des phrases, qui doit être différente de celle du texte source.

EXEMPLE :

Phrase du texte source : En raison d'un isolement géographique longtemps maintenu, l'**archipel** est devenu un riche terreau pour la **tradition orale**.

Reformulation dans le résumé : Longtemps isolé, l'**archipel** est riche d'une culture de **tradition orale**.

LE RÉSUMÉ

GÉNÉRALITÉS

DÉFIS
ET STRATÉGIES

GRILLE
DE RÉVISION

ACTIVITÉS

EXEMPLE

Résumé : «Ti-Jean au pays des Madelinots...»

Les Îles-de-la-Madeleine, situées au centre du golfe du Saint-Laurent, se rattachent culturellement et linguistiquement à l'Acadie. Longtemps isolé, l'archipel est riche d'une culture de tradition orale.

À partir du début des années 1960, le père Anselme Chiasson, chercheur et archiviste d'origine acadienne, enregistre aux Îles plus de 500 documents folkloriques, dont les deux tiers appartiennent à la catégorie des contes traditionnels. Ces récits reprennent le modèle canonique : le jeune héros, d'origine modeste, courageux et appuyé par le merveilleux, connaît un destin fabuleux, parvenant à l'objet de sa quête, généralement la princesse et son royaume.

Les contes madelinots se distinguent par une fin adoucie, le vilain étant parfois pardonné, rarement condamné à mort, ce qui reflète le caractère pacifique des Madelinots et des Acadiens. Ils se distinguent également par la langue, le recours à des archaïsmes ou à des formes verbales particulières. Régionalismes et anglicismes abondent et se rapportent souvent au monde de la pêche. D'autres caractéristiques ont trait au style personnel des conteurs; par exemple, à leur façon particulière de conclure les récits.

Les contes madelinots sont différents et uniques tout en reprenant les modèles universels propres au genre. Un classement du corpus réuni par le père Chiasson selon les catégories des folkloristes Aarne et Thompson confirme leur caractère traditionnel.

Idée directrice

Karine Vigneau présente les contes madelinots recueillis par le père Anselme Chiasson.

Paragraphe 1

Aspect résumé : les liens culturels entre les Îles-de-la-Madeleine et l'Acadie

Paragraphe 2

Aspect résumé : le travail du père Anselme Chiasson

Paragraphe 3

Aspect résumé : les particularités des contes madelinots

Paragraphe 4

Aspect résumé : le caractère traditionnel des contes madelinots

Remarque

Le passage surligné dans l'exemple ci-dessus reprend partiellement les idées ci-dessous, notées par l'auteur du résumé au cours de la seconde lecture du texte source :

- Le père Anselme Chiasson a bien compris qu'un même folklore rapprochait les Îles-de-la-Madeleine et son Acadie natale.
- Tout jeune, il enregistre sur ruban des contes, légendes et récits pendant ses vacances d'été.
- Il devient ensuite officiellement chercheur et archiviste.
- À partir du début des années 1960, il recueille plus de 500 documents folkloriques aux Îles-de-la-Madeleine pour le compte du Musée national de l'Homme à Ottawa.
- De ces documents dument archivés par le père Chiasson, les deux tiers appartiennent à la catégorie des contes traditionnels.

On observe que, dans son résumé, l'auteur n'a retenu que l'essentiel (les idées surlignées); il a laissé tomber le reste, des éléments anecdotiques qui ne sont pas des idées principales.



LE RÉSUMÉ

GÉNÉRALITÉS

**DÉFIS
ET STRATÉGIES**

GRILLE
DE RÉVISION

ACTIVITÉS

2 DÉFI

En plus d'exercer l'esprit de synthèse, le résumé oblige à **faire abstraction de ses impressions et opinions personnelles** et à rendre compte exclusivement de ce que la lecture du texte a révélé. Ainsi, un bon résumé reflètera exactement le message et le point de vue du texte source, et ce, même s'il le fait avec une **économie de mots**.

DÉFI

Traduire fidèlement et brièvement le propos du texte source

STRATÉGIES

Pour écrire un résumé conforme au texte source, concentrez-vous sur les idées et sur leur articulation logique, et traduisez ces dernières avec concision.

L'application des stratégies ci-dessous est illustrée dans deux résumés (p. 12 et p. 17) d'articles parus dans le journal *Le Devoir*. Pour consulter les articles, reportez-vous aux pages 41 à 44 du présent fascicule ou suivez ces liens : www.ledevoir.com/societe/consommation/293356/attention-zone-de-fast-food et www.ledevoir.com/societe/consommation/318437/distracts-les-cyberdependants



PLACEZ LES IDÉES AU PREMIER PLAN

En principe, le résumé met en évidence les idées importantes exprimées dans le texte source. Cette particularité devrait être perceptible dans la construction des phrases et l'emploi des temps verbaux.

□ Parlez directement des idées

Dans la version finale du résumé, construisez autant que possible des phrases dont les sujets désignent les idées abordées dans le texte. Pour vous assurer de les dénommer clairement et d'éviter la répétition, portez une attention particulière aux différents procédés de reprise de l'information **G, p. 13**.

À éviter dans le résumé : les tournures où le sujet de la phrase désigne la personne ayant écrit le texte source, qui ont pour effet d'alourdir les phrases et de reléguer les thèmes au second plan. Comparez les formulations suivantes.

PLUTÔT QUE :

L'auteure fait remarquer **que seule une ferme volonté politique** peut assainir l'environnement alimentaire des écoles.

ON ÉCRIRA :

Seule une ferme volonté politique peut assainir l'environnement alimentaire des écoles.

Remarque

Dans la première formulation, l'accent est mis sur « l'auteure »; l'essentiel de l'idée est exprimé dans une subordonnée (surlignée). Dans la seconde phrase, l'accent est mis sur « une ferme volonté politique », une idée importante.

(Suite à la page suivante)



LE RÉSUMÉ

GÉNÉRALITÉS

DÉFIS
ET STRATÉGIES

GRILLE
DE RÉVISION

ACTIVITÉS

Autre conseil : recourir au pronom *on* lorsque la construction suggérée précédemment est trop lourde ou difficile à réaliser. Il est toutefois préférable d'utiliser le *on* avec parcimonie.

EXEMPLE :

Sur une carte de la région montréalaise, **on** observe des commerces de restauration rapide à moins de 600 mètres des écoles primaires et secondaires situées dans ces quartiers.

□ **Utilisez le présent de l'indicatif comme temps principal**

En employant ce temps verbal, vous situerez votre résumé dans un présent atemporel, qui convient généralement à la reformulation d'idées exprimées par un tiers. Le fait de recourir à un temps comme le passé composé donnerait l'impression que vous « racontez une histoire » et non que vous rapportez des idées.

PLUTÔT QUE :

Sur une carte de la région montréalaise, **on a observé** des commerces de restauration rapide à moins de 600 mètres des écoles primaires et secondaires situées dans ces quartiers.

ON ÉCRIRA :

Sur une carte de la région montréalaise, **on observe**...

EXEMPLE

Résumé : « Attention! Zone... de fast-food »

Selon une étude menée par Yan Kesten de la Direction de la santé publique de Montréal, **les restaurants-minutes** sont particulièrement nombreux autour des écoles de quartiers défavorisés : **les risques d'y croiser ce type de commerce** y sont 30 fois plus élevés qu'ailleurs. Sur une carte de la région montréalaise réalisée à partir de données recueillies en 2005, **on observe** des commerces de restauration rapide à moins de 600 mètres des écoles primaires et secondaires situées dans ces quartiers. De plus, **les options « santé » telles les épiceries ou les fruiteries** y sont rares, sinon inexistantes. **La situation** est moins alarmante dans les quartiers plus aisés, mais **tend** néanmoins à se dégrader. **Seule une ferme volonté politique** peut assainir l'environnement alimentaire des écoles, et ainsi contrer les problèmes de santé liés à une consommation précoce et excessive de malbouffe.

Idée directrice

Amélie Daoust-Boisvert rend compte d'une étude révélant que les commerces de restauration rapide sont particulièrement nombreux autour des écoles de quartiers défavorisés.

Sujet des phrases

Les sujets (encadrés) désignent généralement les thèmes discutés dans le texte source.

Temps principal du texte

Les idées sont reformulées dans un présent « atemporel » (verbes au présent de l'indicatif, en gras).

LE RÉSUMÉ

GÉNÉRALITÉS

**DÉFIS
ET STRATÉGIES**

GRILLE
DE RÉVISION

ACTIVITÉS

GRAMMAIRE

La reprise de l'information

On reprend l'information lorsque l'on parle de nouveau d'un élément déjà nommé. Par exemple, ci-dessous, le groupe du nom « ces initiatives » reprend l'information surlignée.

Au Québec, des législations et des aménagements dans les programmes de formation tendent à renforcer le rôle des infirmières en la matière. Une enquête réalisée en 2008-2009 montre toutefois que **ces initiatives** n'ont pas eu de retombées significatives dans la pratique.

Les mots ou groupes de mots qui reprennent l'information dans un texte, s'ils sont bien choisis, forment une chaîne qui permet d'exprimer clairement de quoi il est question dans le texte. Reconnaître les reprises de l'information dans un résumé que l'on souhaite limpide est bien utile : on est ainsi en mesure de les évaluer et de les corriger s'il y a lieu. Dans le paragraphe ci-dessous, pourriez-vous identifier les groupes du nom et les pronoms qui reprennent l'information surlignée ?

Les données de la recherche révèlent que **les infirmières** effectuent peu d'évaluation globale de la santé des patients. Leur perception de l'examen clinique est partagée : certaines le considèrent comme une activité valorisante pour la profession; d'autres estiment qu'il n'en fait pas partie et qu'elles ne sont pas suffisamment formées pour cette tâche.

Si vous avez de la difficulté à faire cet exercice, vous auriez intérêt à réviser la notion de *reprise de l'information*. Faites une recherche par mots clés sur le site www.ccdmd.qc.ca/fr, ou suivez ce lien : www.ccdmd.qc.ca/fr/recherche/?mc=reprisedelinformation

RÉPONSES Chaîne de reprises pour l'information Les infirmières : leur → certaines → d'autres → elles
Chaîne de reprises pour l'information L'examen clinique : le → il → cette tâche



LE RÉSUMÉ

GÉNÉRALITÉS

DÉFIS
ET STRATÉGIES

GRILLE
DE RÉVISION

ACTIVITÉS



UTILISEZ UN VOCABULAIRE NEUTRE OU APPRÉCIATIF, CONFORME AU POINT DE VUE DU TEXTE

En résumant un texte, vous vous substituez d'une certaine façon à la personne qui l'a écrit. Pour bien déterminer le point de vue à adopter, relisez la phrase dans laquelle vous avez préalablement résumé l'idée directrice. Cette phrase qui traduit le point de vue de l'auteur ou de l'auteure vous sert de guide pour évaluer le point de vue que vous adoptez dans votre résumé et qui transparaît dans le **vocabulaire** utilisé, neutre ou apprécitif **G, p. 17**.

- L'usage d'adjectifs, d'adverbes, de noms ou de verbes comportant une **connotation négative** est approprié si le texte source exprime une critique, un blâme ou une mise en garde.
- Les termes comportant une **connotation positive** conviennent si le texte source fait l'éloge d'une personne ou d'une chose.
- Le **vocabulaire neutre** est de rigueur si le texte source présente un point de vue neutre, sans parti pris : ce serait le cas, par exemple, d'une description objective ou d'une argumentation scientifique.

Quel que soit le point de vue du texte, et que vous soyez d'accord ou non avec ce point de vue, vous devez éviter d'exprimer vos jugements personnels. Par exemple, l'emploi des termes appréciatifs en gras ci-dessous ne conviendrait pas dans le résumé de la [page 12](#) parce qu'il ne traduit pas le point de vue de l'auteure dont on résume le propos : cette dernière ne remet pas en question la crédibilité des études qu'elle cite dans son article.

Selon plusieurs études **plus ou moins crédibles**, les personnes dépendantes des technologies de la communication courent le risque de développer un problème de déficit de l'attention et d'hyperactivité.



RENDEZ COMPTE DES LIENS ENTRE LES IDÉES DU TEXTE SOURCE

Tout texte est construit selon un principe de progression : les idées s'y enchainent selon une séquence précise. Dans votre résumé, l'ordre dans lequel les idées apparaissent et la nature des liens logiques qui les relient doivent être conformes au texte source.

Pour rendre compte de la progression logique des idées, il faut éviter d'accumuler des phrases indépendantes sans souligner les liens logiques entre elles. Utilisés avec modération, les **connecteurs logiques** (ex. : *car, en effet, pour cette raison, par ailleurs*) et les subordonnées (les subordonnées relatives ayant une valeur explicative et les subordonnées circonstancielles introduites notamment par *puisque, comme, même si, alors que, bien que, si*) **G, p. 18** sont des moyens de souligner ces liens.

PLUTÔT QUE :

Utilisés de manière excessive, les téléphones intelligents, tablettes tactiles et autres ordinateurs donnant accès à Internet diminuent la capacité de concentration. **Ils devraient rendre leurs utilisateurs plus performants.**

ON ÉCRIRA :

Utilisés de manière excessive, les téléphones intelligents, tablettes tactiles et autres ordinateurs donnant accès à Internet diminuent la capacité de concentration, **alors qu'en principe, ils devraient rendre leurs utilisateurs plus performants.**

Remarque

Dans la seconde formulation, l'insertion d'une subordonnée introduite par *alors que* met en évidence le rapport d'opposition entre les idées exprimées dans les deux phrases; ce rapport logique est renforcé par l'adverbe *en principe*.

Quel que soit le point de vue du texte, et que vous soyez d'accord ou non avec ce point de vue, **vous devez éviter d'exprimer vos jugements personnels.** Par exemple, l'emploi des termes appréciatifs en gras ci-dessous ne conviendrait pas dans le résumé de la page 12 parce qu'il traduirait pas le point de vue de l'auteure dont on résume le propos : cette dernière ne remet pas en question la crédibilité des études qu'elle cite dans son article.

Selon plusieurs études **plus ou moins crédibles**, les personnes dépendantes des technologies de la communication courent le risque de développer un problème de déficit de l'attention et d'hyperactivité.



PRIVILÉGIEZ LES TOURNURES CONCISES

Pour traduire le propos du texte avec économie, recherchez des formulations qui permettent d'abrégier les phrases.

□ Utilisez des pronoms de reprise lorsque le contexte le permet

Lorsqu'il n'y a pas d'ambiguïté possible, utilisez des pronoms (personnels, relatifs, démonstratifs, possessifs) plutôt que des groupes du nom pour reprendre les thèmes récurrents dans le résumé. Ce procédé aura pour effet d'alléger vos phrases.

PLUTÔT QUE :

L'utilisation immodérée de ces écrans a également des effets négatifs sur la qualité du sommeil.

En effet, ces écrans fonctionnent en permanence dans une majorité des cas.

ON ÉCRIRA :

L'utilisation immodérée de ces écrans, **qui fonctionnent en permanence dans une majorité de cas**, a également des effets négatifs sur la qualité du sommeil.

Remarque

Dans la seconde formulation, la subordonnée relative **explicative** **G, p. 18** allège la phrase de deux manières :

- elle permet d'éviter la répétition du groupe du nom *ces écrans*, remplacé par le pronom relatif *qui*;
- elle établit un lien de cause à effet entre les idées : c'est **parce qu'**ils fonctionnent en permanence que les écrans sont néfastes pour le sommeil.

□ Remplacez certaines subordonnées **G, p. 18** par des formulations « allégées », s'il y a lieu

Les subordonnées compléments de phrase introduites par *parce que*, *lorsque* ou *quand*, de même que les subordonnées relatives déterminatives, peuvent parfois être remplacées par des groupes de mots, plus concis.

PLUTÔT QUE :

Selon plusieurs études, les personnes **qui sont dépendantes des technologies de la communication** courent le risque de développer un problème de déficit de l'attention et d'hyperactivité.

ON ÉCRIRA :

Selon plusieurs études, les personnes **dépendantes des technologies de la communication** courent le risque de développer un problème de déficit de l'attention et d'hyperactivité.

Remarque

Dans la première formulation, la subordonnée relative déterminative alourdit inutilement la phrase. Elle peut aisément être remplacée par un groupe adjectival, comme dans la seconde formulation.

LE RÉSUMÉ

GÉNÉRALITÉS

DÉFIS
ET STRATÉGIES

GRILLE
DE RÉVISION

ACTIVITÉS

EXEMPLE

Résumé : « Distracts, les cyberdépendants ? »

Selon plusieurs études, les personnes dépendantes des technologies de la communication courent le risque de développer un problème de déficit de l'attention et d'hyperactivité. Utilisés de manière excessive, les téléphones intelligents, tablettes tactiles et autres ordinateurs donnant accès à Internet diminuent en effet la capacité de concentration de leurs utilisateurs, alors qu'en principe, ils devraient les rendre plus performants. L'utilisation immodérée de ces écrans, qui fonctionnent en permanence dans une majorité de cas, a également des effets négatifs sur la qualité du sommeil. Pour ces raisons, la surconsommation des ressources offertes par Internet diminue la productivité des personnes au travail, ce qui occasionne des coûts sociaux importants et des pertes de revenus au Canada et aux États-Unis.

Idée directrice

Fabien Deglise met les lecteurs en garde contre les dangers potentiels d'une utilisation excessive d'Internet.

Vocabulaire

Les termes appréciatifs (soulignés) sont compatibles avec le message du texte : l'auteur met les lecteurs en garde contre les dangers potentiels d'Internet; l'emploi de ces mots ayant une connotation péjorative est donc approprié.

Liens entre les idées

Des connecteurs logiques (*en effet, alors que, pour ces raisons*) et des subordonnées (surlignées) marquent le lien entre les idées.

Concision

Des pronoms de reprise (en gras) permettent d'éviter la répétition de groupes du nom.

Remarque

Certaines tournures permettent également de gagner en concision.

Ex. : Selon plusieurs études, les personnes ~~qui sont~~ dépendantes des technologies...

Ex. : ~~Lorsqu'ils sont~~ utilisés de manière excessive, tablettes tactiles et autres ordinateurs...

GRAMMAIRE

Le vocabulaire appréciatif

Pour rendre compte correctement du propos d'un texte à résumer, il est nécessaire de reconnaître le vocabulaire appréciatif et d'y détecter les connotations positives ou négatives. Dans le passage ci-dessous, pourriez-vous relever le ou les termes connotés négativement?

Depuis des années, la vie quotidienne des Irakiens ressemble à un perpétuel « 11 septembre 2001 » : chaque jour apporte son lot d'attentats, de blessés et de morts. Cette insupportable réalité est perçue à travers quatre séjours du journaliste Pierre Foglia en Irak, échelonnés sur 14 ans.

Si vous hésitez, il est peut-être temps de réviser les notions de *connotation* et de *dénotation*.

Faites une recherche par mots clés sur le site www.ccdmd.qc.ca/fr, ou suivez ces liens :

- www.ccdmd.qc.ca/fr/recherche/?mc=connotation
- www.ccdmd.qc.ca/fr/recherche/?mc=denotation

RÉPONSE L'adjectif *insupportable* comporte une connotation péjorative qui rend compte du point de vue du journaliste Pierre Foglia.



LE RÉSUMÉ

GÉNÉRALITÉS

DÉFIS
ET STRATÉGIES

GRILLE
DE RÉVISION

ACTIVITÉS

GRAMMAIRE

Les subordonnées

Savoir analyser et structurer les subordonnées circonstancielles et relatives vous donne la possibilité de varier la construction des phrases et de lier les idées entre elles. Dans les extraits ci-dessous, sauriez-vous repérer les subordonnées et dire de quelle sorte elles sont : circonstancielles, relatives explicatives ou relatives déterminatives ?

- A** Pour que les infirmières se sentent aptes à pratiquer une évaluation globale de la santé des personnes, il faudrait donc améliorer la formation sur l'examen clinique, mais également renforcer l'encadrement qui leur est offert dans les établissements de santé.
- B** En 2011, on sent toujours l'aversion de la population à l'endroit des soldats américains, dont le départ prochain est vivement souhaité.

Si vous avez de la difficulté à analyser les subordonnées dans les extraits ci-dessus, faites une recherche par mots clés (*subordination, subordonnée circonstancielle, subordonnée relative*) sur le site www.ccdmd.qc.ca/fr ou suivez ces liens :

- www.ccdmd.qc.ca/fr/recherche/?mc=subordination
- www.ccdmd.qc.ca/fr/recherche/?mc=subordonneecirconstancielle
- www.ccdmd.qc.ca/fr/recherche/?mc=subordonneerelative

RÉPONSE **A** Pour que les infirmières se sentent aptes à pratiquer une évaluation globale de la santé des personnes : subordonnée circonstancielle – qui leur est offert dans les établissements de santé : subordonnée relative déterminative **B** dont le départ prochain est vivement souhaité : subordonnée relative explicative

LE RÉSUMÉ

GÉNÉRALITÉS

DÉFIS
ET STRATÉGIES

GRILLE
DE RÉVISION

ACTIVITÉS

La grille de révision reprend de façon synthétique les stratégies exposées dans les pages précédentes.

1 POUR DÉGAGER ET REFORMULER LES IDÉES IMPORTANTES DU TEXTE SOURCE...	
■ J'ai survolé le texte afin d'en repérer les marques d'organisation.	
■ Après une première lecture, j'ai résumé en une phrase l'idée directrice du texte.	
■ Après une seconde lecture, j'ai sélectionné et structuré l'information pertinente.	<input type="checkbox"/> J'ai noté l'information importante en m'aidant des divisions du texte. <input type="checkbox"/> J'ai trié l'information. <input type="checkbox"/> J'ai regroupé les idées principales sous des thèmes communs.
■ J'ai reformulé les idées principales du texte.	
2 POUR TRADUIRE FIDÈLEMENT ET BRIÈVEMENT LE PROPOS DU TEXTE SOURCE...	
■ J'ai placé les idées au premier plan.	<input type="checkbox"/> J'ai parlé directement des idées. <input type="checkbox"/> J'ai utilisé le présent de l'indicatif comme temps principal.
■ J'ai utilisé un vocabulaire neutre ou appréciatif, conforme au point de vue du texte.	
■ J'ai rendu compte des liens entre les idées du texte source.	
■ J'ai privilégié les tournures concises.	<input type="checkbox"/> J'ai utilisé des pronoms de reprise lorsque le contexte le permettait. <input type="checkbox"/> J'ai remplacé certaines subordonnées par des formulations « allégées », s'il y avait lieu.

LE RÉSUMÉ

GÉNÉRALITÉS

DÉFIS
ET STRATÉGIES

GRILLE
DE RÉVISION

ACTIVITÉS

DÉGAGER ET REFORMULER LES IDÉES DU TEXTE SOURCE

Lisez l'article de Fabien Deglise « L'industrie fera payer les consommateurs... autrement », que vous trouverez à la page 45 du présent fascicule ou à l'adresse suivante : www.ledevoir.com/societe/consommation/321316/l-industrie-fera-payer-les-consommateurs-autrement.

Formulez ensuite l'idée directrice de l'article, puis résumez chaque paragraphe en une ou deux phrases. Comparez ensuite vos réponses à celles du corrigé et jugez si vos formulations rendent compte des idées importantes du texte source.

A Idée directrice de l'article « L'industrie fera payer les consommateurs... autrement »

B Résumé de chaque paragraphe de l'article en une ou deux phrases.

1^{er} paragraphe : « Céréales, viandes, sucre... »

2^e paragraphe : « Les prix vont être protégés... »

3^e paragraphe : « Le potentiel d'augmentation... »

4^e paragraphe : « Nous payons ici... »

5^e paragraphe : « Les hausses de prix passées... »

6^e paragraphe : « Le phénomène est difficile à quantifier... »

7^e paragraphe : « Reste toutefois, selon Option consommateurs... »

CORRIGÉ, p. 23.



PLACER LES IDÉES AU PREMIER PLAN

Dans son article intitulé « Haut perchée. Chercher l'équilibre dans l'instabilité », Josée Blanchette commente avec humour la mode des chaussures plateformes. Avant d'en lire le résumé ci-dessous, lisez le texte source, que vous trouverez aux pages 46 et 47 du présent fascicule ou à l'adresse suivante : www.ledevoir.com/culture/actualites-culturelles/337376/haut-perchee-chercher-l-equilibre-dans-l-instabilite

Résumé à améliorer : « Haut perchée. Chercher l'équilibre dans l'instabilité »

Josée Blanchette a essayé des chaussures plateformes et a constaté qu'elles étaient peut-être conçues pour faire le trottoir, s'allonger ou atteindre les armoires du haut, mais certainement pas pour marcher. La chroniqueuse va jusqu'à affirmer que cette mode compromet les acquis du féminisme, puisque des chaussures aussi hautes entravent la liberté de mouvement et l'autonomie de la femme qui les porte. Elle fait remarquer que pour éviter de tomber et de se blesser, il faut en effet marcher droit, de préférence au bras d'un homme, et éviter de danser ou de courir.

Une historienne du vêtement a déjà dit que la mode des chaussures reflétait le climat social ambiant; Josée Blanchette ajoute que si tel est le cas, les plateformes témoignent peut-être de l'instabilité économique et sociale qui caractérise notre époque. Elles témoignent aussi de l'importance que notre société accorde aux fétiches. C'est du moins ce que l'auteure a compris après avoir lu des ouvrages sur le sujet et questionné un fétichiste de sa connaissance; objets de fantasmes pour certains hommes (mais pas tous : le conjoint de l'auteure, lui, a trouvé cela inélégant), les chaussures plateformes envoient le message que la femme qui les porte cultive le goût du risque et de l'instabilité, donc affiche probablement une attitude sexuelle radicale.

Le résumé ci-dessus rend compte du point de vue subjectif de la chroniqueuse, ce qui est pertinent; il a toutefois le défaut de ne pas toujours « mettre les idées au premier plan », c'est-à-dire d'être trop centré sur l'auteure de l'article et d'être rédigé dans un style narratif. Pour améliorer le texte, portez attention à la construction des phrases et à l'emploi des temps verbaux.

- A** Dans le résumé, mettez en évidence les passages qui, selon vous, posent problème (par exemple, encadrez des éléments qui ne conviennent pas, surlignez des verbes conjugués à un temps verbal inapproprié...).
- B** Trouvez des solutions aux problèmes que vous avez observés et rédigez une nouvelle version du résumé qui mettra l'accent sur le message essentiel transmis dans le texte source.

CORRIGÉ, p. 25.

LE RÉSUMÉ

GÉNÉRALITÉS

DÉFIS
ET STRATÉGIES

GRILLE
DE RÉVISION

CORRIGÉS

CORRIGÉ DE L'ACTIVITÉ DÉGAGER ET REFORMULER LES IDÉES DU TEXTE SOURCE (P. 20)

A Idée directrice de l'article « L'industrie fera payer les consommateurs... autrement »
Fabien Deglise dévoile deux tactiques utilisées dans l'industrie alimentaire pour hausser le cout
des aliments transformés à l'insu des consommateurs.

B Résumé de chaque paragraphe de l'article en une ou deux phrases.

1^{er} paragraphe : « Céréales, viandes, sucre... »

Les prix des aliments de base augmentent depuis plusieurs mois.

2^e paragraphe : « Les prix vont être protégés... »

S'alimenter pourrait couter plus cher à l'avenir.

3^e paragraphe : « Le potentiel d'augmentation... »

En 2010, les Canadiens ont dépensé en moyenne 12 % de leur revenu pour se nourrir.

4^e paragraphe : « Nous payons ici... »

L'industrie pourrait hausser les prix à l'insu des consommateurs en recourant aux stratégies
du sous-dimensionnement et de la reformulation.

5^e paragraphe : « Les hausses de prix passées... »

Le sous-dimensionnement et la reformulation consistent respectivement à réduire la dimension
des contenants sans en modifier l'apparence et à remplacer certains ingrédients par d'autres
moins couteux.

6^e paragraphe : « Le phénomène est difficile à quantifier... »

Privilégier l'achat de produits locaux non transformés est un moyen de contourner le phénomène.

7^e paragraphe : « Reste toutefois, selon Option consommateurs... »

La hausse des prix des matières premières risque d'affecter les personnes à faible revenu.

LE RÉSUMÉ

GÉNÉRALITÉS

DÉFIS
ET STRATÉGIES

GRILLE
DE RÉVISION

CORRIGÉS

CORRIGÉ DE L'ACTIVITÉ RENDRE COMPTE DES LIENS ENTRE LES IDÉES DU TEXTE SOURCE (P. 21)

Les prix des aliments de base augmentent depuis plusieurs mois, de sorte que s'alimenter pourrait coûter plus cher à l'avenir. En 2010, les Canadiens ont dépensé en moyenne 12 % de leur revenu pour se nourrir. **Dans le contexte actuel**, l'industrie pourrait augmenter les prix à l'insu des consommateurs en recourant aux stratégies du sous-dimensionnement et de la reformulation, qui consistent respectivement à réduire la dimension des contenants sans en modifier l'apparence et à remplacer certains ingrédients par d'autres moins coûteux. Privilégier l'achat de produits locaux non transformés est un moyen de contourner le phénomène. **Malgré tout**, la hausse des prix des matières premières risque d'affecter les personnes à faible revenu.

Les phrases surlignées, indépendantes au départ (p. 21), ont été transformées en subordonnées :

- La première est une subordonnée circonstancielle exprimant une conséquence.
- La seconde est une subordonnée relative à valeur explicative. La subordonnée relative permet en outre de ne pas répéter le groupe du nom *le sous-dimensionnement et la reformulation*.

Les termes en gras sont des connecteurs logiques.

- Le premier, *Dans le contexte actuel*, situe les faits exposés dans un cadre particulier.
- Le second, *Malgré tout*, exprime une opposition entre des faits.



LE RÉSUMÉ

GÉNÉRALITÉS

DÉFIS
ET STRATÉGIES

GRILLE
DE RÉVISION

CORRIGÉS

CORRIGÉ DE L'ACTIVITÉ *PLACER LES IDÉES AU PREMIER PLAN* (P. 22)

A Éléments qui posent problème

- Dans les passages surlignés ci-dessous, les sujets encadrés renvoient à l'auteure ou à des personnes qu'elle a interrogées, ce qui relègue les thèmes du texte source au second plan.
- Les verbes **soulignés** sont au passé, ce qui donne l'impression que le résumé relate des anecdotes plutôt que de mettre des idées en évidence.

Résumé à améliorer : « **Haut perchée. Chercher l'équilibre dans l'instabilité** »

Josée Blanchette a **essayé** des chaussures plateformes et a **constaté** qu'elles **étaient** peut-être conçues pour faire le trottoir, s'allonger ou atteindre les armoires du haut, mais certainement pas pour marcher.

La chroniqueuse va jusqu'à affirmer que cette mode compromet les acquis du féminisme, puisque des chaussures aussi hautes entravent la liberté de mouvement et l'autonomie de la femme qui les porte.

Elle fait remarquer que pour éviter de tomber et de se blesser, il faut en effet marcher droit, de préférence au bras d'un homme, et éviter de danser ou de courir.

Une historienne du vêtement a **déjà dit** que la mode des chaussures **reflétait** le climat social ambiant;

Josée Blanchette ajoute que si tel est le cas, les plateformes témoignent peut-être de l'instabilité économique et sociale qui caractérise notre époque. Elles témoignent aussi de l'importance que notre société accorde aux fétiches. C'est du moins ce que l'auteure a **compris** après **avoir lu** des ouvrages sur le sujet et

questionné un fétichiste de sa connaissance; objets de fantasmes pour certains hommes (mais pas tous : le conjoint de l'auteure, lui, a **trouvé** cela inélégant), les chaussures plateformes envoient le message que la femme qui les porte cultive le goût du risque et de l'instabilité, donc affiche probablement une attitude sexuelle radicale.

LE RÉSUMÉ

GÉNÉRALITÉS

DÉFIS
ET STRATÉGIES

GRILLE
DE RÉVISION

CORRIGÉS

B Version améliorée du résumé

Dans la version ci-dessous, les sujets de phrase encadrés renvoient à des thèmes abordés dans l'article, et les verbes en gras sont au présent.

Résumé : « Haut perchée. Chercher l'équilibre dans l'instabilité »

Les chaussures plateformes **sont** peut-être conçues pour faire le trottoir, s'allonger ou atteindre les armoires du haut, mais certainement pas pour marcher. Cette mode **compromet** les acquis du féminisme, puisque des chaussures aussi hautes **entravent** la liberté de mouvement et l'autonomie de la femme qui les **porte**. Pour éviter de tomber et de se blesser, il **faut** en effet marcher droit, de préférence au bras d'un homme, et éviter de danser ou de courir.

Selon une historienne du vêtement, la mode des chaussures **reflète** le climat social ambiant; si tel est le cas, les plateformes **témoignent** peut-être de l'instabilité économique et sociale qui **caractérise** notre époque. Elles **témoignent** aussi de l'importance que notre société **accorde** aux fétiches; objets de fantasmes pour certains hommes (mais pas tous), les chaussures plateformes **envoient** le message que la femme qui les **porte cultive** le goût du risque et de l'instabilité, donc **affiche** probablement une attitude sexuelle radicale.

ANNEXE : TEXTES SOURCES

LE 11-SEPTEMBRE TOUS LES JOURS

PIERRE FOGLIA, *La Presse*

(BAGDAD, IRAK) **Dans les pires années de violence de la guerre en Irak, en 2006-2007, 3000 civils perdaient la vie chaque mois en Irak. Trois mille victimes innocentes, tuées pour rien, chaque mois : à cette époque, c'était un peu le 11-Septembre tous les jours à Bagdad. Notre chroniqueur brosse le portrait d'une décennie de pleurs et de peur dans un pays qu'il a visité quatre fois.**

Bagdad, février 2011. Cent fois, dans l'auto, au resto, dans des conversations sur tout autre chose, je revenais à brûle-pourpoint sur le sujet. Et le 11-Septembre?

Quoi, le 11-Septembre??

Je n'avais pas l'impression que Ziad, Omar, Raghîb, Adil et les autres se défilaient – ils n'accrochaient juste pas. Mais enfin! Vous venez de vivre 10 ans de guerre, et c'est pas fini parce que le 11-Septembre. Saddam a été pendu parce que le 11-Septembre. Toute votre vie a été changée par le 11-Septembre...

Ils ne sont pas sûrs de ça du tout. M'ont fait observer que Bush voulait de toute façon en découdre avec Saddam, finir la job que son père avait bâclée en 1991, lors de la première guerre du Golfe. Voulait le pétrole aussi.

Bon, mettons. Reste que le 11-Septembre marque à jamais la relation des musulmans au reste du monde, que l'Irak, qui était presque laïque, s'est réislamisé...

Là encore, ils m'ont corrigé. Le parti Baas de Saddam était laïque. Les Irakiens sont religieux, ni plus ni moins que le sont les autres Arabes – Égyptiens, Algériens, Syriens...

Quand même! Le 11 septembre 2001, c'est pas le 23 avril 1967... Ils m'ont regardé. Que s'est-il passé, le 23 avril 1967?

Rien, justement.

Et puis, un jour que je ne leur demandais rien, dans l'auto, en revenant d'un reportage, Adil me dit : Combien de morts, déjà, le 11 septembre?

Autour de 3000.

Nous aussi, 3000, a dit Adil. Dans nos pires années de violence, 2006-2007, on avait 3000 victimes civiles par mois. C'est moins spectaculaire qu'en un jour, mais c'est plus long. Tous les mois, 3000 civils tués pour rien, comme dans les tours de New York, parce qu'ils étaient là quand la bombe a explosé. Ils allaient chercher leur fils à l'école, ils allaient à l'épicerie, à la mosquée, boum. Pendant deux ans, 3000 civils tués chaque mois. Si tu comptes bien, ça nous fait à nous, Irakiens, 24 fois le 11-Septembre. Quand c'est le 11 septembre tous les

LA GUERRE EN IRAK N'A PAS ÉPARGNÉ LES ENFANTS. QUELQUE 800 000 ONT PERDU AU MOINS UN PARENT, SELON LES ESTIMATIONS DE L'ONU. ET BON NOMBRE ONT ÉTÉ AMPUTÉS APRÈS AVOIR ÉTÉ VICTIMES D'ATTAQUES. CERTAINS ONT PU OBTENIR DES PROTHÈSES ET DES BÉQUILLES VIA L'ONG AMÉRICAINE LANTERNS OF MERCY. ET CERTAINS ONT MÊME RECOMMENCÉ À JOUER AU SOCCER.

jours, toute la semaine, toute l'année dans ta cour, t'es moins porté à te souvenir de celui qui a eu lieu une fois, il y a 10 ans, en Amérique. Tu te lèves le matin, c'est le 11 septembre. Tu ne te dis pas ah, tiens, aujourd'hui, Bagdad ressemble à New York le 11 septembre. Tu te dis : c'est comme hier.

Ça s'est beaucoup amélioré, mais il y a quand même eu 4000 civils innocents tués en 2010 en Irak. Et ça, c'est les chiffres « officiels », ceux que donnent les autorités pour montrer que ça s'améliore.

Ici, on n'est pas encore dans les anniversaires comme vous. Ça ne fait pas 10 ans, ça ne fait pas 10 jours. On ne se souvient pas. On est dedans.

Décembre 1997. Bagdad la nuit. Je me joins à un petit groupe de Bagdadis qui regardent un match de foot sur une télé déglinguée, devant une échoppe. Personne ne proteste quand je m'assois sur un tabouret libre, mais personne, non plus, ne répond à mon salut. J'allume assez vite : ils ont peur. Peur d'être vus avec un étran-

ger. Plus tard, ailleurs, je me ferai raconter les disparitions quotidiennes. Un fils, un père ne rentre pas. Deux mois plus tard, la famille est priée de venir chercher le corps de leur parent à telle adresse. Un fonctionnaire leur fera payer la balle qui l'a tué.

Janvier 2000. Bagdad n'en peut plus de l'embargo qui dure depuis 10 ans. Des milliers de gens, beaucoup d'enfants, meurent faute de soins, faute d'eau potable, faute de nourriture. Dans les toilettes d'un hôpital pour enfants que je viens de visiter, je suis en train de pisser à côté d'un pédiatre, qui s'assure que personne ne nous entend : Tout ce qu'on vous a dit aujourd'hui est vrai. Le manque de médicaments de première ligne, le manque d'hygiène, le manque de nourriture, le manque d'eau potable, tout. Mais... Il baisse alors la voix : mais libérez-nous de l'intérieur, et on s'arrangera avec ça.

Bagdad est « libéré de l'intérieur » en mars 2003. On se souvient que George W. Bush avait placé l'Irak dans « l'axe du mal » avec l'Iran et la Corée du Nord, au lendemain du 11 septembre 2001. Bagdad tombe le 9 avril 2003. Le 1^{er} mai, Bush annonce triomphalement « la fin des opérations ». Saddam Hussein est capturé le 13 décembre 2003.

Janvier 2004. Bagdad. Ce soir-là, je vais dîner avec un collègue français à son hôtel. Je reviens au mien à pied juste avant le couvre-feu, 2 ou 3 km dans Bagdad désert sauf les nombreuses patrouilles américaines, qui m'ignorent. Tout est calme. C'est ma foi vrai, on dirait bien que la guerre est finie.

Pourtant, les Irakiens sont mécontents, irritables. Que veulent-ils de plus ? Ne vient-on pas de les délivrer de Saddam ? Pourraient pas dire merci ?

Janvier 2004 toujours. Je déjeune dans un restaurant très animé de Fallouja, sur la grande place, où il vient d'y avoir le marché. L'humeur est joyeuse. Dans la rue passe une patrouille américaine à pied. Aussitôt l'atmosphère change complètement dans le restaurant. Mon guide me presse de partir. Je fais une halte à l'école voisine, où un jeune prof me raconte : Des imbéciles, monsieur. Ils ont abattu un chauffeur de taxi qui n'avait pas compris qu'on lui disait d'arrêter. Ils emprisonnent des gens qui travaillaient pour Saddam, ils ne comprennent pas qu'ils n'avaient pas le choix. Ils ne font pas la différence entre sunnites et baassistes, entre la

religion et le parti. Ils sont entrés en short dans l'école de filles pour en faire leur quartier général, ce qui a scandalisé toute la ville.

Les Américains ont débarqué en Irak complètement ignorants de la réalité sociale et religieuse du pays. Saddam était sunnite, les sunnites sont nos ennemis, that's it, that's all. De toute façon, sunnites, chiites, Kurdes, ce sont tous des Arabes comme ceux qui ont foutu leurs avions dans les tours du World Trade Center, non ?

Il y aura Abou Ghraïb, il y aura le siège de Fallouja. En novembre 2004, cette guerre que George W. Bush avait déclarée terminée parce qu'il était trop bête pour voir qu'elle n'était pas commencée éclate véritablement.

Deux guerres. Celle que mènent les milices sunnites, les milices chiites et Al-Qaïda contre les Américains. Al-Qaïda qui, en passant, n'était pas en Irak et qui ne s'y est installé que parce que les Américains y étaient aussi. Les Américains sont allés combattre en Irak un terrorisme qu'ils ont eux-mêmes importé... et nourri. Deux guerres, disais-je : la seconde, religieuse, entre chiites et sunnites.

Cinq mille soldats américains sont morts en Irak, 40 000 blessés, estropiés, amputés, paraplégiques. Côté irakien : 100 000 civils tués, selon les chiffres les plus modérés. Un demi-million de blessés.

C'est cher, la démocratie.

Bagdad, février 2011. Rue al-Saadoun. Fait une semaine que je suis en Irak, je n'ai pas encore vu un seul Américain. Soudain, mon portable s'éteint. J'étais en train d'appeler Montréal. La ligne ? Les piles ? Les Américains, m'explique mon fixer. Sûrement un convoi dans les environs. Quand ils se déplacent, toutes les communications sont coupées dans un rayon de 2 km. La mesure n'est pas que sécuritaire; elle est aussi hautement symbolique.

Le convoi passe – quelques chars américains précédés et suivis d'un détachement de l'armée irakienne. Autre image symbolique : huit ans plus tard, les Américains ont besoin de la protection de l'armée irakienne pour circuler dans ce pays qu'ils sont venus... délivrer. Pas de manifestation à leur passage, juste une hostilité silencieuse, manifeste.



Merci de nous avoir délivrés de Saddam, mais maintenant, s'il vous plaît, foutez le camp. On pense aux sangsues médicinales qui sucent le bobo du patient. Le bobo parti, on n'a qu'une hâte : se débarrasser de ces sangsues gorgées de sang.

Qu'enseigne-t-on aux jeunes Irakiens? Que leur dit-on des Américains? Envahisseurs, libérateurs? De Saddam Hussein? De la guerre chiites-sunnites? Des attentats?

L'autorisation d'entrer dans les écoles m'ayant été accordée trop tard, j'ai posé la question aux profs. Que disent vos livres d'histoire?

On n'écrit pas des livres d'histoire pendant qu'elle se fait!

Mais vous, que dites-vous à vos élèves??? Absolument rien. On évite le sujet.

Pourtant, les enfants doivent bien vous poser des questions? Une bombe saute dans le quartier où vous enseignez, 35 morts, vous dites quoi à vos élèves?

Les profs de mon école (chiite) et moi, on va leur dire que ce sont des terroristes qui ont fait ça. Dans le quartier voisin, disons al-Mansour pour ne pas le nommer, on va sûrement leur dire que sont des résistants qui défendent l'Irak contre les traîtres qui ont vendu leur pays aux Américains.

Mais, le plus souvent, on évite le sujet, de peur que nos propos alimentent des querelles religieuses.

Sur le mur de béton qui protège un poste de police voisin d'une école, j'ai lu cette inscription en anglais et en arabe, en immenses lettres rouges : «Don't get close we have authorisation to kill.» Les enfants ne vous demandent pas pourquoi?

Non.

Un taux de chômage de 30%, des poches de pauvreté effroyables, pas d'eau potable, la saleté partout, l'électricité 14 heures sur 24, produite par des génératrices au mazout; toujours l'insécurité, toujours la violence, qui cible principalement la police, l'armée, les étrangers. Assassinats, enlèvements, Al-Qaïda toujours bien implanté, les milices chiites et sunnites prêtes à en découdre, toujours le couvre-feu, la réislamisation de la société, qui n'aide en rien à l'émancipation des femmes, l'indigne chasse aux chrétiens, indigne parce que menée dans l'indifférence du reste de la population, la guerre de pouvoir déguisée en guerre religieuse...

Et pourtant, l'Irak d'aujourd'hui se porte mieux qu'il ne se portait le 11 septembre 2001.

Essentiellement parce qu'un gouvernement élu démocratiquement a remplacé Saddam. Parce que la liberté de circulation des idées, des biens et des personnes. Parce que la liberté de la presse. Parce qu'une armée relativement sûre pour assurer la sécurité. Parce que des salaires décents pour les fonctionnaires, les profs, les médecins. Parce que l'explosion du marché, surtout celui de l'immobilier. Des ordis partout, même des vendeurs de voitures. Parce que la remise en état, même laborieuse, des installations pétrolières.

L'Irak se porte mieux qu'il ne se portait le 11 septembre 2001, un mieux qu'il a payé très, très cher.

La grande question, inutile puisque l'Histoire ne repasse pas les plats : est-ce que cela aurait pu se faire autrement? Est-ce que Saddam aurait pu tomber comme sont tombés Moubarak, Ben Ali, Kadhafi bientôt?

PIERRE FOGLIA, « Le 11-septembre tous les jours », *La Presse*, 30 août 2011.

On peut trouver cette chronique, parue dans un quotidien montréalais, à l'adresse Internet suivante : www.cyberpresse.ca/international/dossiers/11-septembre/cahier-special/201108/30/01-4430201-le-11-septembre-tous-les-jours.php (Consulté le 27 novembre 2012)



ANNEXE : TEXTES SOURCES

L'INFIRMIÈRE ET L'ÉVALUATION DE LA SANTÉ – OÙ EN SOMMES-NOUS ? – LA FORMATION ACTUELLE PERMET-ELLE À L'INFIRMIÈRE D'EFFECTUER UNE ÉVALUATION ADÉQUATE DE LA SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE ?

CLAIRE CHAPADOS ET COLL., *Perspective infirmière*

Au Québec, les infirmières ont toujours participé à l'évaluation de la condition physique et mentale, mais en 2003 la *Loi sur les infirmières et les infirmiers* a considérablement renforcé l'importance de ce rôle en intégrant, au nombre des activités qui leur sont réservées, l'évaluation de la condition de santé physique et mentale des personnes dans leur environnement social et physique (OIIQ, 2003).

Cette reconnaissance de leur expertise a amené les établissements d'enseignement à enrichir leur formation sur l'évaluation, principalement sur l'examen clinique. Depuis, aucune étude ne s'est penchée sur l'intégration de ces apprentissages par les étudiantes. On constate aussi qu'en milieu clinique, les infirmières ne procèdent pas toujours à l'évaluation de la santé physique et mentale.

ÉVALUER LA SANTÉ ?

Les premières perceptions ont été recueillies en phase 1. Les groupes de consultation se sont d'abord posé la question suivante : « Que signifie l'évaluation de la santé ? » Pour la majorité des participantes, l'évaluation de la santé consiste à évaluer de façon globale la santé physique, psychologique et l'environnement social du patient. « C'est faire l'examen physique, dépister des anomalies et pouvoir référer [sic] la personne vers la bonne ressource », résume une infirmière. Une autre ajoute : « Il faut savoir faire l'examen clinique et aussi savoir l'écrire et le décrire. » On souligne aussi l'importance d'utiliser les bons termes scientifiques pour accroître sa crédibilité. « C'est une lacune dans la formation. Nous sommes formées à décrire et non pas à formuler nos conclusions. »

Les participantes du premier groupe de consultation n'effectuent pas ou effectuent peu d'examens cliniques. Elles ne sont pas à l'aise pour le faire en raison de leur formation qui date. Elles ajoutent aussi que leur tâche est trop lourde et que le manque de temps ne leur permet pas d'exercer cette activité.

Pour la majorité, l'examen clinique est une activité intéressante, valorisante, motivante et propice à l'établissement d'une relation de confiance. Elles ont l'impression de « vraiment faire leur travail ». L'évaluation de la condition de santé permet de bien référer [sic] les patients, de leur assurer un suivi plus étroit, d'améliorer leur santé physique et mentale et de faire de la prévention. « Mieux évaluer permet de mieux référer », dit l'une d'entre elles. « C'est une façon de valoriser la profession infirmière et un gain sur le plan des compétences. » La plupart estiment que cette activité est une valeur ajoutée à leur rôle.

« MIEUX ÉVALUER PERMET
DE MIEUX RÉFÉRER »

Par contre, certaines considèrent que l'évaluation de la santé d'un patient ne fait pas partie de l'exercice professionnel des infirmières. Elles trouvent que les rôles respectifs des divers professionnels ne sont pas toujours bien délimités et craignent les conflits qui peuvent en résulter. Elles sentent qu'elles ont besoin de formation et apprécieraient une actualisation de leurs connaissances afin de pouvoir bien effectuer les examens cliniques.

Les médecins

Les médecins rencontrés reconnaissent qu'il est important que l'infirmière puisse procéder à l'évaluation d'un patient, ce qui diminue en outre leur charge de travail. Par ailleurs, il est essentiel qu'ils s'assurent que l'infirmière a les compétences pour effectuer un examen physique et qu'ils vérifient si elle le fait bien.

COMMENT ?

Les données suivantes ont été recueillies grâce au questionnaire-enquête. Le Tableau 1 montre globalement l'exercice infirmier en ce qui a trait à l'évaluation de la santé. Les infirmières ne recueillent pas ou recueillent peu d'éléments de l'histoire de santé complète (48,6%). Par contre, presque toutes effectuent des his-

TABLEAU 1

FRÉQUENCE DE L'ÉVALUATION EFFECTUÉE PAR LES INFIRMIÈRES (N=211)		
	Souvent/ Toujours	Jamais/ Rarement
Procéder à l'histoire de santé complète	48,6 % (102)	51,4 % (108)
Effectuer l'examen de l'état mental	46,4 % (97)	53,6 % (112)
Procéder à l'histoire de santé ciblée	91 % (192)	9 % (19)
Émettre des hypothèses sur l'état de santé des patients	84,8 % (178)	15,2 % (32)
Déterminer le degré de priorité des divers problèmes et intervenir	92,8 % (195)	7,2 % (15)
Consigner au dossier les informations	93,3 % (196)	6,7 % (14)

TABLEAU 2

FRÉQUENCE DES ACTIVITÉS RÉALISÉES DANS LE CADRE DE L'EXAMEN PHYSIQUE		
	Souvent/ Toujours	Jamais/ Rarement
Faire l'inspection	82,3 % (173)	17,7 % (37)
Consigner l'inspection au dossier	81,5 % (172)	18,5 % (39)
Faire l'auscultation	61,6 % (130)	38,4 % (81)
Consigner l'auscultation au dossier	71,6 % (151)	28,4 % (60)
Faire la percussion	11,4 % (24)	88,6 % (187)
Consigner la percussion au dossier	28,1 % (59)	71,9 % (151)
Faire la palpation	55,5 % (117)	44,5 % (94)
Consigner la palpation au dossier	64,8 % (136)	35,2 % (74)

toires de santé ciblées (91 %), émettent des hypothèses (84,8 %), déterminent le degré de priorité et font des interventions (92,8 %). Toutefois, seulement 46,4 % des infirmières effectuent l'examen de l'état mental.

Quant aux grandes catégories de l'examen physique, le Tableau 2 fait voir que les infirmières procèdent assez fréquemment à l'inspection (82,3 %) et à l'auscultation (61,6 %). Par contre, elles sont moins nombreuses à effectuer une palpation (55,5 %) ou une percussion (11,4 %).

Lorsqu'on examine la fréquence à laquelle l'examen physique est pratiqué en fonction de la région corporelle, le Tableau 3 montre que l'examen de la peau (78,7 %), des poumons (61,6 %) et de l'abdomen (57,6 %) est effectué par une majorité d'infirmières. Les autres régions corporelles sont plus rarement examinées.

Le Tableau 4 révèle que peu d'outils diagnostiques sont utilisés par les infirmières.

Le Tableau 5 montre la perception qu'ont les infirmières de l'impact de la pratique de l'examen clinique sur les soins aux patients et sur leur satisfaction professionnelle. Ainsi, elles jugent que cet examen aide à dépister les problèmes de santé des patients et contribue à renforcer leur sentiment de compétence professionnelle.

LA FORMATION

La dernière section du questionnaire portait sur la formation et les occasions offertes par le milieu de travail pour parfaire ses connaissances sur l'examen clinique. Les réponses données relativement à la formation initiale indiquent que, malgré des périodes de pratique insuffisantes (54,3 %), environ 75 % des infirmières estiment avoir reçu une formation adéquate sur l'examen physique. Cette formation a pour effet d'amener une majorité d'entre elles à mettre en pratique (66,4 %) ou à développer (69,2 %) leurs compétences sur l'examen physique. Elles considèrent que cette pratique fait partie de leurs tâches (67,3 %).

TABLEAU 3

FRÉQUENCE DES ZONES DU CORPS EXAMINÉES PAR LES INFIRMIÈRES (N=211)		
	Souvent/ Toujours	Jamais/ Rarement
Peau	78,7 % (166)	21,3 % (45)
Tête	36,4 % (76)	63,6 % (133)
Yeux	32,7 % (69)	67,3 % (142)
Oreilles	27,5 % (58)	72,5 % (153)
Nez	14,2 % (30)	85,8 % (181)
Bouche	36 % (76)	64 % (135)
Gorge	27 % (57)	73 % (154)
Cou	9 % (19)	91 % (192)
Seins	7,6 % (16)	92,4 % (195)
Poumons	61,6 % (130)	38,4 % (81)
Cœur	42,2 % (89)	57,8 % (122)
Abdomen	57,6 % (121)	42,4 % (89)
Organes génitaux de la femme	12,8 % (27)	87,2 % (184)
Organes génitaux de l'homme	7,6 % (16)	92,4 % (195)
Système neurologique	32,7 % (69)	67,3 % (142)
Système musculosquelettique	24,2 % (51)	75,8 % (160)

TABLEAU 4

FRÉQUENCE DE L'UTILISATION DES OUTILS DIAGNOSTIQUES PAR LES INFIRMIÈRES (N=211)		
	Souvent/ Toujours	Jamais/ Rarement
Otoscope	25,8 % (54)	74,2 % (155)
Ophthalmoscope	10 % (21)	90 % (190)
Marteau à réflexes	6,6 % (14)	93,4 % (197)
Diapason (test de Weber et/ou de Rinne)	3,3 % (7)	96,7 % (204)

TABLEAU 5

PERCEPTION DES INFIRMIÈRES SUR L'IMPACT DE LA PRATIQUE DE L'EXAMEN CLINIQUE		
	Plutôt probable/ Très probable	Très peu probable/ Peu probable
Collaborer au travail interdisciplinaire	76,3 % (161)	23,7 % (50)
Dépister les problèmes de santé des patients	90 % (190)	10 % (21)
Avoir le sentiment de sa compétence professionnelle	95,3 % (201)	4,7 % (10)
Avoir un sentiment de satisfaction à faire son travail	94,3 % (199)	5,7 % (12)
Être une personne-ressource auprès des autres infirmières	82 % (173)	18 % (38)

Toutefois, elles sont nombreuses à estimer que leurs collègues n'ont pas les compétences nécessaires pour faire cet examen (60%). Un bon nombre d'entre elles ne sont pas satisfaites des formations continues reçues en milieu de travail. De plus, la majorité affirme que la charge de travail trop lourde ne leur permet pas de procéder aux examens cliniques. Étonnamment, les infirmières ont l'impression de recevoir sur ce plan davantage de soutien de leurs collègues infirmières et des médecins que de la direction des soins infirmiers et des administrateurs de l'unité, de sorte qu'elles estiment que l'examen clinique physique n'est pas réellement valorisé.

LES RÉSULTATS

Les résultats de cette étude montrent que la plupart des infirmières procèdent peu ou ne procèdent pas du tout à l'histoire de santé complète et à l'examen de l'état mental. Quant à l'examen physique, les techniques de palpation et de percussion sont peu utilisées. Pour Barbarito *et al.* (1997), les infirmières doivent pratiquer l'examen physique selon leur champ d'activités et les compétences le plus souvent utilisées dans leur pratique. Cette constatation confirme qu'il est

TABLEAU 6

PERCEPTION DES INFIRMIÈRES (N=211) SUR LA FORMATION ET LE SOUTIEN DANS LE MILIEU		
	Correspond assez/ Correspond tout à fait	Ne correspond pas du tout/ Correspond un peu
Formation initiale		
Périodes de pratique suffisantes	54,3 % (114)	45,7 % (96)
Examen de tous les systèmes	84,8 % (179)	15,2 % (32)
Utilisation des outils diagnostiques	73,3 % (154)	26,7 % (56)
Accès suffisant au matériel	72,4 % (152)	27,6 % (58)
Compétence des superviseurs de laboratoire	77,3 % (163)	22,7 % (48)
Perception de la pratique en milieu de travail		
Mise en pratique de l'examen clinique	66,4 % (140)	33,6 % (71)
Approfondissement de l'examen clinique	69,2 % (146)	30,8 % (65)
Intégration de l'examen clinique dans ses tâches	67,3 % (142)	32,7 % (69)
Compétence des autres infirmières	40,0 % (84)	60 % (126)
Formation continue		
Formation à l'embauche	18,0 % (37)	82,0 % (169)
Formation continue	28,0 % (59)	72,0 % (152)
Répondant expert dans son milieu	18,6 % (39)	81,4 % (171)
Actualisation suffisante des connaissances	16,6 % (35)	83,4 % (176)
Soutien à la pratique de l'examen clinique		
Charge de travail trop lourde	32,7 % (69)	67,3 % (142)
Peu de soutien à l'égard des outils diagnostiques	49,5 % (104)	50,5 % (106)
Soutien des collègues infirmières	66,4 % (140)	33,6 % (71)
Soutien des collègues médecins	53,6 % (113)	46,4 % (98)
Soutien de la direction des soins infirmiers	37,8 % (79)	62,2 % (130)
Soutien des administrateurs du milieu	22,9 % (48)	77,1 % (162)
Valorisation de l'examen clinique	50,2 % (106)	49,8 % (105)

nécessaire de consacrer plus de temps aux aptitudes couramment utilisées dans la réalité qu'à des examens qui ne sont pas pratiqués (Secretst *et al.*, 2005).

Les infirmières ont des sentiments partagés en ce qui concerne la pratique de l'examen clinique (plus du quart des infirmières ne le pratique pas). D'une part, elles sont d'avis qu'il améliore la qualité des soins et qu'il contribue à leur développement professionnel. D'autre part, elles n'ont pas l'impression que leur milieu les appuie dans l'exercice de cette activité.

Pour Yamauchi (2001), les infirmières font preuve de plus d'assurance après avoir reçu de la formation et elles en retirent plusieurs avantages : amélioration de l'efficacité de la communication, reconnaissance de changements subtils dans l'état de santé des patients, amélioration des compétences liées au triage, satisfaction personnelle accrue de leur rôle professionnel, etc. Brogan (1969) indique que l'évaluation réalisée par l'infirmière permet à un grand nombre de personnes d'être suivies sur une base régulière et contribue de façon significative à l'élargissement du rôle de l'infirmière. Plusieurs auteurs (Corlett, 2000; Landers, 2000;

Lambert et Glacken, 2004; Gillespie et McFetridge, 2005) se sont penchés sur l'écart qui persiste entre l'enseignement donné et le transfert des connaissances dans la pratique. Le temps limité passé en clinique, les cohortes nombreuses, le manque de communication entre les établissements d'enseignement et les milieux cliniques sont vus comme des facteurs qui accentuent l'écart entre la théorie et la pratique. Les jeux de rôles, les démonstrations et l'accompagnement des étudiants à la clinique par le professeur qui leur enseigne la théorie peuvent aider à réduire cet écart.

MÉTHODOLOGIE

Les données de la phase 1 ont été recueillies grâce à un questionnaire autoadministré suivi de deux groupes de consultation comportant des infirmières et d'autres professionnels de la santé. Quatre médecins ont participé à des entrevues individuelles. Ces données ont servi à l'élaboration du questionnaire-enquête utilisé en phase 2. La première version de ce questionnaire a été prétestée au cours de l'hiver 2008 auprès de 99 étudiantes infirmières. La seconde a été soumise aux professionnels des groupes. Le questionnaire-enquête a été posté au cours de l'hiver 2009 à un millier d'infirmières francophones. De ce nombre, 211 ont répondu.

LES RÉSULTATS MONTRENT LE BESOIN D'ENCADREMENT ET DE SOUTIEN.

DONNÉES STATISTIQUES

Les répondantes au questionnaire-enquête ($n=211$) sont majoritairement des femmes (92,3 %) âgées de 22 à 51 ans. La moyenne d'âge est de 29 ans. La moitié d'entre elles ont trois ans ou moins d'expérience. Elles ont été formées au cégep (48,3 %) et à l'université (51,7 %). Plusieurs poursuivent des études universitaires puisque seulement 8,1 % de ces infirmières affirment avoir reçu leur formation de base sur l'examen physique au cégep. Leur formation provient essentiellement d'un établissement québécois (95,2 %). Ces infirmières occupent un emploi principalement en milieu hospitalier (61,1 %), 3,3 % travaillent dans un CHSLD, 25,1 % en CLSC et 10,4 % dans d'autres centres.

LE QUESTIONNAIRE

Le questionnaire comprend 72 questions réparties en quatre sections. La première (34 questions) présente des énoncés concernant les activités liées à l'examen clinique par les infirmières. La deuxième (6 questions) propose des énoncés qui sont liés à la perception des infirmières concernant les impacts

de la pratique de l'examen clinique sur les soins aux patients et sur la satisfaction professionnelle. La troisième (24 questions) regroupe des affirmations sur les occasions de parfaire ses connaissances touchant l'examen clinique. Enfin, la dernière (8 questions) fournit des informations sociodémographiques.

ANALYSE DES DONNÉES

Les données recueillies en phase 1 ont été analysées selon une approche qualitative. Elles ont été regroupées à l'aide des catégories de Cheng et Ho (2001). Les données obtenues par le questionnaire-enquête de la phase 2 ont été enregistrées et analysées avec le logiciel SPSS 17. La première étape de l'analyse est descriptive. Pour chaque question, nous avons noté les taux de réponses obtenus pour chaque possibilité selon les échelles de Likert, puis nous avons regroupé les possibilités selon qu'elles étaient plutôt négatives (jamais, rarement) ou plutôt positives (souvent, toujours). La deuxième étape consistait à vérifier si les informations sociodémographiques étaient significativement associées aux réponses obtenues ($p < ,05$). Toutefois, étant donné le nombre limité de répondants à l'échantillon ($n=211$), il n'a pas été possible de déterminer la force de cette relation.

THÉORIE DE CHENG ET HO

La théorie du transfert des connaissances de Cheng et Ho (2001) qui a été utilisée s'est révélée efficace dans l'explication de l'apprentissage des apprenants. Neuf variables indépendantes regroupées en trois catégories ont été proposées, soit les facteurs individuels, motivationnels et environnementaux. Les facteurs individuels regroupent les sources internes ou externes de motivation, y compris le sentiment d'efficacité personnelle; les facteurs motivationnels comprennent les attitudes de carrière, l'engagement envers l'organisation, la décision/réaction à la formation et les interventions post-formation; les facteurs environnementaux sont le soutien organisationnel, la culture de la formation continue et les contraintes de tâches.

Le manque de formation sur l'examen physique explique qu'un bon nombre d'infirmières se découragent rapidement. Un cours de 45 heures comprenant quelques heures d'application pratique permet-il à l'infirmière de procéder adéquatement à cet examen et l'encourage-t-il à le pratiquer dans son milieu de travail?

En ce qui a trait à l'information à privilégier, les résultats confirment, à l'instar d'autres études, qu'une approche globale et un encadrement plus soutenu en cours de formation permettraient d'étendre la pratique de l'évaluation de la santé physique et mentale par les infirmières.

Les auteurs : Claire Chapados est professeure titulaire et Caroline Larue, professeure agrégée, à la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal. Denyse Pharand est professeure adjointe à l'École des sciences infirmières de l'Université d'Ottawa. Sophie Charland est infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne au CSSS du Sud de Lanaudière. Bernard Charlin est professeur titulaire à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal.

Références

- BARBARITO, C., L. CARNEY et A. LYNCH. « Refining a physical assessment course », *Nurse Educator*, vol. 22, n° 3, mai/juin 1997, p. 6-7.
- BROGAN, M.M. « Training and retraining of nurses in routine physical examinations », *Bulletin of the New York Academy of Medicine*, vol. 45, n° 12, déc. 1969, p. 1353-1356.
- CHENG, E.W.L. et D.C.K. HO. « A review of transfer of training studies in the past decade », *Personnel Review*, vol. 30, n° 1, 2001, p. 102-118.
- CORLETT, J. « The perceptions of nurse teachers, student nurses and preceptors of the theory practice gap in nurse education », *Nurse Education Today*, vol. 20, n° 6, août 2000, p. 499-505.
- GILLESPIE, M. et B. McFETRIDGE. « Nurse education—the role of the nurse teacher », *Journal of Clinical Nursing*, vol. 15, n° 5, mai 2005, p. 639-644.
- LAMBERT, V. et M. GLACKEN. « Clinical education facilitators: a literature review », *Journal of Clinical Nursing*, vol. 14, n° 6, juill. 2004, p. 664-673.
- LANDERS, M.G. « The theory-practice gap in nursing: the role of the nurse teacher », *Journal of Advanced Nursing*, vol. 32, n° 6, déc. 2000, p. 1550-1556.
- ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU QUÉBEC (OIIQ). *Guide d'application de la nouvelle Loi sur les infirmières et les infirmiers et de la Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé*, Montréal, OIIQ, avril 2003.
- SECRET, J.A., B.R. NORWOOD et P.M. DuMONT. « Physical assessment skills: a descriptive study of what is taught and what is practiced », *Journal of Professional Nursing*, vol. 21, n° 2, mars/avril 2005, p. 114-118.
- YAMAUCHI, T. « Correlation between work experiences and physical assessment in Japan », *Nursing and Health Sciences*, vol. 3, n° 4, déc. 2001, p. 213-224.

CLAIRE CHAPADOS et coll. « L'infirmière et l'évaluation de la santé – Où en sommes-nous? – La formation actuelle permet-elle à l'infirmière d'effectuer une évaluation adéquate de la santé physique et mentale? », *Perspective infirmière*, septembre/octobre 2011, p. 18 à 22.

On peut trouver ce rapport de recherche, extrait d'une revue spécialisée québécoise, à l'adresse Internet suivante : www.oiiq.org/sites/default/files/uploads/pdf/publications/perspective_infirmieres/2011_vol08_no5/07Evaluation_sante.pdf (Consulté le 27 novembre 2012)



ANNEXE : TEXTES SOURCES

TI-JEAN AU PAYS DES MADELINOTS : OÙ L'INFINIMENT PETIT REJOINT L'INFINI¹

KARINE VIGNEAU, *Collège Ahuntsic, Montréal*

« Cette île est la meilleure terre que nous ayons vue, car un arpent de cette terre vaut mieux que toute la Terre-Neuve. Nous la trouvâmes pleine de beaux arbres, prairie, champs de blé sauvage et de pois en fleurs, aussi gros et aussi beaux que j'en vis jamais en Bretagne, et qui semblaient y avoir été semés par des laboureurs. Il y a force groseilliers, fraisiers et rosiers de Provins, persil, et autres bonnes herbes, de grande odeur². »

Cette île enchanteuse que Cartier décrit en 1534, c'est l'île Brion, l'une des îles de l'archipel madelinot. Au moment où le navigateur la découvre, elle est encore inoccupée. L'histoire des Îles-de-la-Madeleine – en tant que territoire habité de façon permanente – commence avec la déportation des Acadiens, au milieu du XVIII^e siècle. En effet, ce n'est qu'en 1792 qu'une véritable migration de masse amènera dans l'archipel deux cent cinquante Acadiens en provenance de Miquelon. Cela explique qu'aujourd'hui les Madelinots ont, à juste titre, un fort sentiment d'appartenance à l'Acadie. Situées au cœur du golfe Saint-Laurent, entre Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, la Gaspésie et le Cap-Breton (Nouvelle-Écosse), les Îles-de-la-Madeleine font donc partie du territoire acadien, où le temps semble s'être un moment arrêté, ou à tout le moins ralenti, conservant entre autres des particularités de la langue française du XVII^e siècle, des traditions et un mode de vie spécifiques. En raison d'un isolement géographique longtemps maintenu par l'absence de moyens efficaces de communication et de locomotion, chansons, légendes et contes se sont transmis pendant plusieurs générations dans un contexte culturel presque figé. En plus de l'immense garde-manger que décrivait Cartier, cet archipel allait devenir un riche terreau pour la tradition orale.

Ce constat, le père Anselme Chiasson le pressent bien avant qu'il n'y mette les pieds. Natif de Chéticamp, petit village situé dans l'Île-du-Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse, cet Acadien baignait déjà, dès son plus jeune âge, dans un milieu empreint de traditions conservées depuis des générations. D'ailleurs, en marge de l'instruction *savante* qu'on lui a inculquée pendant sa formation religieuse, il conserve un intérêt

marqué pour la culture populaire acadienne. C'est pourquoi, sans avoir conscience du travail de folkloriste qu'il fait, sans même connaître le mot *folklore* comme il le dit lui-même, le père Chiasson commence à capter sur ruban, pendant ses vacances d'été, les mêmes contes, légendes et récits qu'il avait entendus dans sa jeunesse. Il rencontre également les plus grands folkloristes québécois, les Luc Lacourcière, Marius Barbeau, Félix-Antoine Savard, qui lui montrent la valeur et la richesse du folklore acadien. Enfin, tout en poursuivant ses recherches sur le terrain, il travaillera pendant dix ans comme archiviste au Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton avant d'en occuper le poste de directeur, de 1974 à sa retraite.

C'est à l'invitation de Carmen Roy à travailler sur le folklore des Îles-de-la-Madeleine pour le Musée national de l'Homme à Ottawa que le père Chiasson entame ses recherches folkloriques sur ce territoire, au début des années 1960. Aidé de son précieux contact, Avila Leblanc, le capucin a recueilli des chansons, des contes, des légendes, de la musique, des anecdotes et autres documents folkloriques, espérant ainsi sauver ces récits avant qu'ils ne disparaissent complètement, menacés par l'âge avancé des conteurs et la modernité des nouveaux moyens de communication qui s'implantaient alors aux Îles. Sur ses bobines, Anselme Chiasson a récolté pas moins de cinq cent trente-neuf documents folkloriques fichés, identifiés, transcrits et conservés selon les règles de l'art³. Parmi ceux-ci, près d'un cinquième sont des contes, en grande partie identifiés par les types généraux du catalogue *The Types of the Folktale*. D'ailleurs, en observant le tableau de catégorisation des contes (*voir en fin de texte*), nous pouvons déjà dégager quelques grandes lignes : des quatre-vingts contes qui le composent, plus des deux tiers (66,25 %) sont des *contes proprement dits* – ou « *ordinary folktales* » selon l'appellation du catalogue d'Arne et Thompson –, deux documents (2,5 % du corpus) font partie des *contes d'animaux* et une bonne vingtaine de récits (31,25 %) entrent dans le groupe des *farces et anecdotes*. En somme, les contes d'animaux, souvent près de la fable ou encore de la farce, avec une forte présence du comique, ne semblent pas avoir une

grande popularité auprès de la population madelinienne, peut-être en raison du caractère moralisateur de ces récits. Or, la propension à rire des Madelinots se reflète grandement dans la portion de notre corpus rattachée aux farces et anecdotes, puisque cette catégorie est presque aussi importante, à un conte près, que les contes proprement dits (T300-1199). Toutefois, ces derniers, les contes merveilleux traditionnels, semblent avoir la cote dans le palmarès des contes madelinots.

Ces récits se construisent généralement sur un canevas fort simple et connu, le plus célèbre étant sans doute la quête du héros libérant la princesse. Le corpus des contes madelinots étudié ici est en ce sens représentatif de l'ensemble international des contes et ne s'avère pas révolutionnaire quant aux rôles tenus par les personnages féminins, puisqu'il met en scène des héros majoritairement masculins. C'est d'ailleurs souvent le plus jeune ou le plus faible des enfants, un garçon d'humble condition, trouvé ou dénigré, qui deviendra, par un retournement du destin typique de ce genre de récit, le défenseur de la princesse et le futur roi. Ainsi, contrairement aux lois naturelles du monde «réel» où le plus fort l'emporte généralement, l'univers des contes est régi par d'autres conventions et la réalité n'est pas toujours ce qu'elle paraît être : le faible et le fou peuvent alors devenir des personnages d'un courage et d'une force extraordinaires, aidés du hasard et du merveilleux, et atteindre finalement l'objet de leur quête. Néanmoins, malgré cette dominance de la force masculine, on peut observer à quelques occasions la participation de la captive dans la destruction de son ravisseur. C'est grâce à elle que le héros parvient entre autres à connaître la procédure à suivre pour annihiler le monstre parfois, comme dans le conte de «Jean Haché», la fille du roi ira même jusqu'à frapper elle-même le monstre qui l'a maintenue sous son joug, prenant alors une part très active à sa propre libération.

Or, cette violence présente dans la scène du combat final de «Jean Haché», où la princesse ébouillante son ravisseur, est toutefois exceptionnelle et ne représente pas l'ensemble des contes merveilleux madelinots. Alors qu'il est courant, dans certaines versions des mêmes contes, d'assister à la fin atroce du vilain, les conteurs madelinots sont pour leur part plutôt bons princes envers les malfaisants qui peuplent leurs histoires et ont pour eux des châtiments euphémisés. La lutte finale contre l'opposant est souvent moins détail-

lée et elle se termine généralement rapidement. S'il ne meurt pas, l'opposant est alors puni par la prison, l'exil, l'amende et est parfois même pardonné par le héros, mais rares sont les condamnations draconiennes comme la pendaison et autres mises à mort. Fidèle à leur réputation de peuple pacifique et peu révolutionnaire, les Acadiens en général – et les Madelinots plus particulièrement – reflètent ces caractéristiques dans leurs contes. Or, lorsqu'on connaît quelque peu leur passé historique, on peut se demander lequel de l'exil ou la mort constitue le châtiment le plus pénible.

Le corpus des contes madelinots ne se distingue pas uniquement au niveau des personnages et du traitement de la violence, mais il recèle également un nombre considérable de traits linguistiques dénotant la spécificité de la culture madelinienne. La plupart de ces particularités sont des archaïsmes qui parsemaient le parler quotidien des Madelinots à l'époque où le père Chiasson a effectué ses enquêtes dans l'archipel, révélant des origines du Poitou, des Charentes, de la Normandie ou encore de la Bretagne. Les accords de verbes à la troisième personne du pluriel sont l'une de ces caractéristiques du parler acadien qui sont longtemps demeurées dans l'usage courant aux Îles-de-la-Madeleine : les *ils aviont*, *elles parlont* et autres finales en *-iont* ou en *-ont* abondent dans la bouche des conteurs madelinots. Les régionalismes comme *bouchure* (pour clôture), *moche* (purée de légumes), *émoyer* (pour s'informer) et autres survivances du XVII^e siècle se retrouvent fréquemment dans l'ensemble des contes recueillis par le capucin. Enfin, plusieurs anglicismes, souvent rattachés au domaine de la pêche et au monde ouvrier, foisonnent également dans notre corpus : *botte* (pour *boat*, embarcation), l'expression *what a trail* (pour dire *il y a longtemps*) ou encore *tougher* (mis pour *endurer*) sont autant d'expressions qui témoignent du passé de l'archipel, territoire de pêche exploité par les Anglais, aux lendemains de la Conquête.

En plus d'utiliser de ces particularités du langage madelinot, chaque conteur possède un style personnel et des stratégies lui permettant d'atteindre son public d'une façon qui lui est propre. Léger Leblanc, par exemple, l'informateur ayant fourni le plus grand nombre de contes au père Chiasson, avait un répertoire composé surtout de farces et de contes réalistes; John Leblanc, pour sa part, avait plutôt un penchant pour les contes merveilleux; Étienne Lapierre, quant à lui, était poly-

valent et contait autant des farces que des contes réalistes ou merveilleux; Adolphe Guillard, lui, avait tout son temps, et ses récits pouvaient durer indéfiniment... Certaines formules d'introduction et de conclusion des contes étaient également très utilisées par les informateurs du père Chiasson. Par exemple, les récits de Guillard débutaient généralement par ces mots : «Il est aussi bon de vous dire que [...]». D'autres, comme Étienne Lapierre, Émile Chiasson et une bonne partie des conteurs madelinots, commençaient par le classique «Il y avait une fois» ou, plus directement, par «C'était un roi qui vivait dans un château [...]». Les formules de conclusion, servant elles aussi à délimiter les frontières du conte et à ramener le public à la réalité, s'avéraient quant à elles un peu plus imaginatives que les incipits : on retrouve dans notre corpus des clauses telles que «s'ils sont pas morts, ils vivent encore»; «j'ai passé par là et ils ont pas fait cas de moi»; ou, si le conteur est plus chanceux, «j'ai passé par là et j'ai été reçu de première classe»... autrement dit, comme un roi !

Il est donc possible de tirer certaines conclusions quant aux caractéristiques générales du corpus des contes merveilleux recueillis par le père Anselme Chiasson aux Îles-de-la-Madeleine et de vérifier dans une certaine mesure l'adage madelinot disant que «aux Îles, c'est pas pareil!». Ces divergences découlent en bonne partie des contextes distincts dans lesquels ont évolué ces contes et ceux qui les ont racontés. Il n'est d'ailleurs pas rare de retrouver dans la besace des héros merveilleux madelinots des crocs à morue ou des peaux de phoque tenant lieu de cadeaux à offrir aux princesses à délivrer ou à séduire, marque d'un mode de vie maritime propre aux Madelinots. De plus, les contextes géographique, politique et social ont également joué un rôle dans la préservation et l'évolution du contenu et de la forme des contes oraux en Acadie et au Québec : alors que les Québécois s'affirmaient de plus en plus face au reste du Canada tout en entrant plus rapidement dans l'ère de la «modernité», les Acadiens se voyaient assimilés à la population anglophone environnante dans une proportion toujours grandissante tout en demeurant plus près d'un mode de vie traditionnel et rural. Toutes ces circonstances ont produit deux cultures, à l'origine sensiblement proches, puisque les

colons venus peupler ce que sont aujourd'hui les provinces maritimes et le Québec arrivaient tous de la France; toutefois, elles ont résolument pris des chemins différents dans les siècles subséquents.

Coincées entre le Québec et l'Acadie et entretenant des relations multiples et variées avec ces deux entités, les Îles-de-la-Madeleine ont nécessairement vu se développer sur leur territoire une culture qui n'était totalement attachée ni à l'un ni à l'autre. Les quelques milliers de Madelinots y vivant, recevant des influx de ces deux pôles culturels et politiques, ont bâti une identité qui leur est propre et un bassin de contes demeuré vivant très longtemps. Toutefois, le corpus des contes merveilleux, bien qu'il se distingue des corpus acadien et québécois, n'est pas, tout comme le folklore international dans son ensemble, une «production spontanée» se détachant de toutes influences extérieures au territoire. C'est en fait tout le contraire, puisque les contes charrient un fond de culture universelle, ce qui fait que l'on parvient à reconnaître le Ti-Jean québécois dans le Hans allemand, que la petite Cendrillouse acadienne a des sœurs en Asie et en Afrique, et que, peu importe le nombre de têtes, la bête finit toujours par les perdre toutes, pour le bonheur de Richard-sans-peur, de Plumet ou du Paubahhouarn breton. À un moment où nous ne parlons plus seulement de multidisciplinarité, mais aussi de mondialisation, de globalisation et d'américanisation, un mouvement de retour aux sources tente de contrebalancer les effets pervers du progrès technologique, de l'expansionnisme et de l'impérialisme culturel. Ce voyage au cœur de la mémoire madelinienne nous aura permis de reconnaître, à travers l'infiniment petit, l'universalité qui relie les multiples versions d'un même conte. Il nous aura aussi permis d'entrer en contact avec cette richesse incommensurable que le père Anselme Chiasson a eu l'intuition de recueillir. C'est grâce à lui, en partie, que nous avons aujourd'hui une image plus juste de ce qu'est «l'âme acadienne». Le père Chiasson a recueilli cette magie afin de la sauver de l'oubli et du temps. Et de la magie, le capucin le savait, il allait en trouver à foison, car, comme l'a si bien dit Antonine Maillet, «rien n'est plus plein, grouillant de vie, et prêt à enfanter le monde que la forêt vierge, ou qu'un peuple isolé, intouché, silencieux⁴».

CATÉGORISATION DES CONTES DU PÈRE ANSELME CHIASSON

1. CONTES D'ANIMAUX [1-299] (contes simples)

1-99 : Animaux sauvages

Le Loup et le renard, [N° 708], T 15, 20, 2D, 41. (D)

275-299 : Autres animaux et objets

Le Conte du champignon, [N° 684], comparable au T 293 E*.

2. CONTES PROPREMENT DITS [300-1199] (contes complexes)

A : Contes merveilleux [300-749]

300-399 : Adversaires surnaturels

Richard-sans-Peur ou la bête à sept têtes, [N° 1039], T 300 (et 326). (N)

Jean l'Ours, [N° 681], T 301B. (D)

Une princesse volée par un géant, [N° 910], T 302. (N)

Jean Haché, [N° 652], T 302. (D)

Les Pèlerins de Saint-Jacques, [N° 643], T 304 (altéré). (D)

L'Oiseau blanc, [N° 713], T 314. (N)

Richard sans peur, [N° 689], T 326.

400-459 : Époux (épouse) ou autres parents surnaturels ou enchantés

Le Nain jaune, [N° 1037], T 425 (renversé), littéraire. (N)

L'Oiseau bleu, [N° 686], T 432. (D)

500-559 : Aides surnaturels

Le Diable Frigolet, [N° 675], T 500. (D)

Le Bateau d'étope, [N° 911], T 506.

Jean Collet, [N° 692], T 506A. (D)

Le Conte d'Avenant, [N° 690], T 531. (D)

Le Roi, parrain d'un garçon, [N° 1038], T 531. (N)

Le Bûcheron et le sifflet magique, [N° 691], T 555 (variante)

Le Conte des deux rois [N° 1063], T 555 (varié).

560-649 : Objets magiques

Le Conte du marchand de chaînes, [N° 707], T 566.

Le Fils du roi, ou la reine qui s'ennuyait, [N° 991], T 571 (variante).

Le Conte du duga, [N° 1064], T 571B. (D)

Le Conte du ruban, [N° 947], T 590.

Le Conte du cordonnier, [N° 954], T 590 (et 301).

650-699 : Force et savoir surnaturels

La Tassée de moche, [N° 671], T 675. (D)

700-749 : Autres contes surnaturels

Le Conte de Manchette, [N° 979], T 706.

L'Eau qui danse, l'arbre qui chante et l'oiseau de vérité, [N710] T 707. (D)

Le Prince charmant, [N° 709], T 707 (et 550; éléments du T301A, 314 et 302). (N)

La Mère marâtre, [N° 950], T 709 (et 403). (D)

B : Contes religieux [750-849]

750-779 : Récompenses et punitions de Dieu (T)

Les Trois souhaits, [N° 716], T 750A. (D)

La Dîme dans sa calotte, [N° 667], T 752B.

Le Forgeron rajeunisseur, [N° 268], T 753 (variante facétieuse). (N)

Le Roi et la vieille, [N° 668], T 750-779 (757) et 831-840. (N)

L'Ange Gabriel, [N° 635], T 759 (altéré). (N)

780-789 : La vérité mise au jour (T)

La Vision dans la chapelle, [N° 678], T 813. (D)

L'Enfant voué au diable par sa mère, [N° 773], T 811. (N)

C : Nouvelles (contes réalistes) [850-999]

850-999 : Contes réalistes

Faire dire au roi : « T'as menti », [N° 670], T 852. (N)

Le Conte du gars qui avait été dans le vrai, [N° 955], T 852.

Les Trois avis, [N° 644], T 910B. (D)
 Le Conte de la cervelle du mort, [N° 948], T 910B.
 Le Conte du mendiant, [N° 674], T 910B.
 Le Prisonnier pour vol, [N° 677], T 929 (927). (D)
 Un Indien et son cheval, [N° 694], T 920-929.
 (929) (N)
 Le Prince présent à la naissance de sa femme,
 [N° 1036], T 930D.
 Clophas le savetier, [N° 688], T 935 (Varié). (D)
 Le Père qui tue un mouton qui était son fils,
 [N° 683], T 939A.
 La Colombe, [N° 715], T 950-969. (D)
 Le Petit Henri, [N° 679], T 950-969. (D)
 Jean Latulipe, [N° 687], T 950-969. (D)
 Le Roi et le petit garçon à sept langues, [N° 969],
 T 950-959.
 Le Conte des trois voleurs, [N° 968], T 955.
 Le Voleur de crêpes, [N° 885], T 956B.
 Le Pigeon rapporteur, [N° 651], T 968. (D)
 Le Conte de l'enfant maudit, [N° 774].
 Le Conte du roi de Costellé, [N° 951].

D : Histoires d'ogres stupides [1000-1199]

1000-1199 : Contes d'ogres stupides

Le Diable engagé pour la pêche, [N° 949],
 T 1170-1199.

**3. CONTES FACÉTIEUX ET ANECDOTES
 [1200-1999] (Contes simples)**

1200-1349 : Histoires d'imbéciles (T)

Les Deux mariés, [N° 714], T 1337. (N)
 Quiproquo, [N° 676], T 1345*.

1350-1439 : Histoires de couples mariés (T)

Le Docteur qui sortait avec une fille,
 ou l'eau de Saint-Antoine, [N° 994], T 1360C.
 Le Conte du marié, [N° 1070].
 Ti-Jean au pays des Madelinots ARTICLES
 volume 5 2007 45

**1440-1524 : Histoires à propos d'une femme
 (fille) (T)**

Le Beurre à vingt cents, [N° 680], T 1440-1449. (D)
 Le Conte des deux filles du roi, [N° 1069].

1525-1639 : L'homme rusé (T)

Le Conte des trois Gascons, [N°1031], T 1525B.
 Le Conte du petit pauvre, [N°1025], T 1536A.
 Roi pour une journée, [N°647], T 1556.
 Le Conte du « peddler », [N°650], T 1600
 (et 1381B).

1640-1674 : Chance inespérée (T)

Mantiment Facette, [N°700], T 1640
 (fin 850 II). (D)
 Le Fermier qui trompe son voisin, [N°682], 1653D
 (et T1535). (D)

1675-1724 : L'homme stupide (T)

La Fille qui avait acheté un singe, [N°712], T
 1675-1720. (N)
 Le Gars qui voulait se marier, [N°685], T 1685
 (Varié). (N)
 Histoire de sauvage, [N°695], T 1685 (Varié).
 Le Scrupule monté, [N°952].

1725-1848 : Farces à propos des religieux (T)

Le Conte du sous-diacre, [N°953], T 1730.
 Un chien à l'école, [N°669], T 1750A.
 Le Conte des trois pénitents, [N°673], T 1800-
 1809 (cf 1832).
 Le Conte du docteur, [N°672], T 1825, avec T
 1653A* (altéré) et T 1862.
 Le Conte de la religieuse, [N°717], catégorie «
 dires d'écoliers ».
 Une facétie, [N°767].

1875-1999 : Contes de mensonges (T)

Le Conte de la baleine, [N° 603], T 1889. (N)
 Une histoire de pêche, [N° 613], conte de men-
 songe. (N)
 La Morue gourmande, [N° 604], conte de men-
 songe (variante facétieuse du T736A).

(N) : publié dans *Le Nain jaune*

(D) : publié dans *Le Diable Frigolet*

(T) : c'est nous qui traduisons le titre donné dans
 Aarne / Thompson

1. Texte extrait du mémoire de maîtrise de Karine Vigneau, sous la
 direction de Lise Gauvin, « Aspects du merveilleux dans les contes
 des Îles-de-la-Madeleine », Mémoire (M. A.), Université de Montréal,
 2004, lxx-129 p. (voir *Rabaska*, vol. 4, 2006, p. 212-213).

2. Jacques CARTIER, *Voyages au Canada. Avec les relations des voyages
 en Amérique de Gonneville, Verrazano et Roberval*, Paris, Éditions
 La Découverte, 1992, p. 128.

3. De ces recherches – dont les archives se retrouvent au Musée canadien des civilisations (Qc), à l'Université de Moncton (N.-B.), à l'Université Laval (Qc), à l'Université Sainte-Anne (N.-É.) et à l'Association culturelle de Havre-Aubert (Îles-de-la-Madeleine) –, le père Chiasson a tiré un livre de légendes (*Les Légendes des Îles-de-la-Madeleine*, Moncton, Éditions des Aboiteaux, 1969, 125 p.), un ouvrage historique (*Les Îles-de-la-Madeleine, vie matérielle et sociale de l'en premier*, Montréal, Leméac, 1981, 272 p.) et deux recueils de contes (*Le Diable Frigolet*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1991, 224 p. et *Le Nain jaune*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1995, 130 p.). Le livre des légendes et les deux recueils de contes, dont les éditions et rééditions sont épuisées depuis longtemps, ont connu une nouvelle publication aux éditions Planète Rebelle en 2004 (*Les Légendes des Îles-de-la-Madeleine*) et 2005 (*L'eau qui danse, l'arbre qui chante et l'oiseau de vérité*).
4. Antonine MAILLET, « Mon pays est un conte », dans *Études françaises*, vol. 12, n° 1-2, 1976, p. 79-84.

KARINE VIGNEAU, « Ti-Jean au pays des Madelinots : où l'infiniment petit rejoint l'infini », *Rabaska*, vol. 5, 2007, p. 37-45.

On peut trouver cet article, extrait d'une revue d'ethnologie québécoise, à l'adresse Internet suivante : www.erudit.org/revue/rabaska/2007/v5/n/019022ar.html?vue=resume
(Consulté le 27 novembre 2012)

ANNEXE : TEXTES SOURCES

ATTENTION! ZONE... DE FAST-FOOD

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT, *Le Devoir*

Les élèves des quartiers moins nantis courent trente fois plus de risques de croiser un restaurant-minute autour de leur école

Dans la grande région de Montréal, la moitié des écoles partage son voisinage avec au moins un fast-food. Phénomène particulièrement exacerbé dans les quartiers les plus défavorisés : quatre écoles sur cinq se trouvent à distance de marche d'un roi de la poutine ou autre grand manitou du sous-marin.

Dans les quartiers les mieux nantis, les élèves courent trente fois moins de risques de croiser un restaurant-minute autour de l'école, révèle une vaste étude menée par le chercheur à la Direction de la santé publique de Montréal Yan Kestens. Quelques exemples. L'école du Père-Marquette et le McDonald's? 600 mètres. L'école Georges-Vanier et le Subway? 100 mètres. Le collège Jean-Eudes et le Petit Québec? 250 mètres. Et à 300 mètres de ce temple de la poutine? L'école primaire anglophone Nesbitt.

Que les restaurateurs s'installent près des écoles « n'est pas complètement surprenant », dit Yan Kestens alors que *Le Devoir* l'accompagne dans un petit parcours de reconnaissance. « Ce qui nous a surpris, c'est la différence entre les écoles favorisées et défavorisées. Une probabilité 30 fois supérieure de trouver de la restauration rapide proche de l'école défavorisée, c'est saisissant. Je n'ai pas vu d'autres études où les différences sont aussi grandes » entre riches et pauvres, explique-t-il alors qu'il se dirige vers Rosemont à bord d'une Communauto. L'agente de recherche Karine Léger guide notre excursion, une carte bien spéciale à la main.

Géographe spécialisé en aménagement du territoire, Yan Kestens a dressé une carte exhaustive de la situation, de Saint-Jérôme aux limites de la banlieue sud de Montréal, une analyse publiée dans la plus récente édition du *American Journal of Preventive Medicine*.

Dans un rayon de 750 mètres autour des 828 écoles primaires et des 340 écoles secondaires, son équipe et lui ont localisé 1061 restaurants-minute (données de 2005) et zoné le tout selon le revenu familial moyen, comme indiqué au recensement de 2001. Écoles pri-

maires, vraiment? « Dans ce cas, ils ne sortent peut-être pas le midi, mais les parents viennent les chercher le soir, et qu'est-ce qui se ramène vite à la maison pour souper... » illustre-t-il en tournant sur le boulevard Rosemont. La carte localise également les fruiteries, contrepoids santé rapide sur l'heure du midi.

Un jeune de deux à dix-sept ans sur quatre présente un surpoids ou de l'obésité, selon l'Enquête 2004 sur la santé des collectivités canadiennes. La restauration rapide partage le blâme avec bien d'autres facteurs. Mais à proximité des écoles, elle ferait vraiment prendre des kilos aux jeunes, selon une étude publiée en 2009. Des chercheurs des universités Columbia et Berkeley, en Californie, ont trouvé que les élèves qui fréquentent des écoles situées à moins de 150 mètres d'un fast-food augmentent de 5% leur risque d'être obèse.

Là où le fast-food est roi

Coin boulevards Rosemont et Saint-Michel. « On va se prendre une poutine au Petit Québec? » blague Yan Kestens en passant devant l'établissement. Le véhicule vient de dépasser l'école primaire Nesbitt, une des plus grandes écoles primaires de la commission scolaire English-Montréal. « Nous sommes dans un quartier défavorisé. Pas d'épicerie, pas de fruiterie, et peut-être des citrons au dépanneur, mais c'est pour la Corona », s'exclame le chercheur. Sur ce, l'expédition croise le collège Jean-Eudes. Cette école privée sise dans un milieu moins nanti n'échappe pas au phénomène. « Quand le resto a ouvert, raconte une ancienne élève, c'était la folie. C'est le seul resto proche et la période de dîner dure seulement 50 minutes, donc tu ne pouvais pas aller très loin! »

L'absence de choix dérange Yan Kestens. Dans d'autres quartiers défavorisés, comme Verdun ou Hochelaga-Maisonneuve, « il y a aussi des fruiteries et de petits supermarchés. Est-ce que les jeunes y vont, c'est une autre question, mais au moins, ils ont le choix », souligne-t-il. Peut-être qu'influencé par des programmes éducatifs, « le jeune se dira : "Tiens, je vais aller me chercher un sandwich végétarien à la fruiterie" », rêve-t-il.



Boulevard Saint-Michel, un peu plus au nord, un McDonald's trône, seul maître des lieux entre les écoles secondaires John F. Kennedy et Joseph-François-Perrault. Vers l'ouest, rue Villeray. Devant l'école secondaire Georges-Vanier se dresse une véritable muraille de commerces qui offrent soit les sous-marins, la pizza, la poutine ou la crème glacée.

«Oui, il y a un problème de concurrence extérieure [pour les cafétérias d'école], mais il y a des inégalités sociales [devant ce phénomène]. On ne peut pas rester insensible à ça», note Yan Kenstens. Une relation qui se vérifie autant à Longueuil ou à Laval que sur l'île.

Outremont : du choix

La Communauté prend la direction d'Outremont. «En 2005, il n'y avait pas de restauration rapide là où nous allons», affirme l'agente de recherche Karine Léger en observant la carte. Surprise! Coin Van Horne et Dollard, «ça a poussé proche de notre avenue d'école!» s'écrie-t-elle. Double Pizza a pignon sur rue depuis 2008, Subway depuis 2007. «Le paysage commercial change rapidement, cette étude devrait être répétée souvent», constate son collègue. Mais près du collège Stanislas, du Centre d'éducation des adultes d'Outremont et de l'école Guy-Drummond, la compétition tient bon. «Le café-boulangerie est invitant», remarque le chercheur.

«Je voulais répondre aux interrogations de certains politiciens, qui disent que ça ne sert à rien de sortir la malbouffe des écoles à cause de la concurrence déloyale des commerces», relate-t-il sur le chemin du retour. Pari tenu. Mais «qu'est-ce qu'on peut faire comme société?» poursuit-il encore. «Ça rajoute à la démonstration que nos environnements ne sont pas neutres. On a un pouvoir de les améliorer plutôt que de les subir. Ensuite, c'est une question de volonté politique, au même titre qu'on élargit les trottoirs ou qu'on installe des dos-d'âne pour réduire les accidents dans certains quartiers.»

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT, « Attention! Zone... de fast-food », *Le Devoir*, 28 juillet 2010.

On peut trouver cet article, paru dans un quotidien montréalais, à l'adresse Internet suivante : www.ledevoir.com/societe/consommation/293356/attention-zone-de-fast-food (Consulté le 27 novembre 2012)

ANNEXE : TEXTES SOURCES

DISTRAITS, LES CYBERDÉPENDANTS ?

FABIEN DEGLISE, *Le Devoir*

Le pire se confirme : les environnements ultratechnologiques, avec leurs tablettes numériques, leurs téléphones intelligents, leurs ordinateurs branchés sur le monde 24 heures sur 24, seraient-ils en train de confronter l'humanité à un trouble collectif de l'attention tout comme à l'hyperactivité ? Plusieurs études le laissent croire. Et les adeptes des outils de communication ne font finalement rien pour enrayer la tendance.

Ça va très vite et c'est tellement contemporain : la station de télévision Fox aux États-Unis vient de remettre à son antenne, le samedi soir, l'émission *30 Seconds to Fame* (*30 secondes de gloire*), qui avait fait ses beaux jours en 2002. Le concept ? Une interminable brochette d'artistes s'y expose pour livrer un numéro de cabaret dans un format d'une demi-minute à peine et sous le regard d'un public évaluant en temps réel chaque numéro, à l'aide d'un boîtier électronique, qui permet aussi de « zapper » un artiste avant la fin de sa prestation. En cas de médiocrité.

La semaine dernière, il y avait, dans le désordre, un numéro de kung-fu, un trio de danseuses hip-hop, un contorsionniste, un comique faisant parler un synthétiseur, une grand-mère jouant de la musique en soufflant dans des bouteilles vides et même le Québécois Denis Lacombe en bouffon-chef d'orchestre. Le tout dans une formule étourdissante, mais tellement en prise directe avec une époque où la capacité de concentration des humains diminuerait de manière inversement proportionnelle à la multiplication des outils technologiques de communication dans leur environnement.

Le doute était là. Et la science le confirme : la déferlante de courriels dans les boîtes de messagerie, les textos apparaissant en rafale sur un écran de cellulaire – dans l'autobus, en pleine réunion, le soir au souper... –, la quarantaine de sites Web consultés en moyenne chaque jour, la fréquentation malade de sa page Facebook ou de son fil Twitter changent notre façon de penser, de nous comporter, mais aussi de nous concentrer, une compétence désormais altérée par la multiplication de l'information en format court, interactif et en mouvement perpétuel.

« Nous exposons notre cerveau à cet environnement et nous lui demandons de faire des choses qui ne font peut-être pas partie d'une évolution normale, résumait il y a quelques semaines le neurologue américain Adam Gazzaley, de l'Université de Californie, dans les pages du *New York Times*. Nous savons déjà qu'il y a des conséquences », dont les troubles de l'attention, les troubles du sommeil ou encore l'hyperactivité font certainement partie.

Au début de la semaine, la Fondation nationale du sommeil aux États-Unis a dévoilé en effet les résultats d'une étude démontrant que la multiplication des écrans dans les foyers américains était en train de nuire considérablement à la qualité du sommeil. Et ce, dans toutes les strates de la société où ces écrans sont allumés et utilisés en permanence, mais aussi dans l'heure qui précède la mise au lit chez 95 % des répondants, indique l'étude.

« Malheureusement, les cellulaires et les ordinateurs, censés rendre notre vie plus productive et agréable, sont utilisés de manière abusive au point de nuire au sommeil de millions d'Américains qui en font les frais le lendemain en peinant à bien fonctionner », explique Russell Rosenberg, vice-président de cette fondation établie à Washington.

En matière de communication et d'information, le tout, tout le temps et tout de suite fait rêver, même si la science malmène régulièrement le mythe de l'humain multitâche et hautement productif avec son iPhone en main qui lui permet de suivre les cours de la Bourse, de programmer sa télévision à distance, de gérer sa bibliothèque musicale, de tenir à jour son agenda, d'informer ses amis de ses déplacements tout en téléchargeant des livres d'histoires à lire à ses enfants le soir avant de se coucher.

Le chercheur Eyal Ophir, avec ses collègues Anthony Wagner et Clifford Nass, de l'Université Stanford, en ont d'ailleurs fait la démonstration récemment au terme d'une étude à long terme sur l'hyperstimulation de l'Internet et la capacité de concentration de sujets accros à la technologie. Deux groupes, les « malades du multi-

tâche» et les moins attachés à leur téléphone, ont été soumis à différents tests d'organisation et de discrimination de l'information. Ils ont aussi été évalués dans leur capacité à passer d'une tâche à une autre. Sans surprise, les plus branchés se sont révélés... les moins efficaces et les moins concentrés.

La technologie tend à reconfigurer les connexions du cerveau, mais elle est aussi contre-productive lorsque utilisée avec excès, estiment les chercheurs, et le fléau touche certainement la majorité des ménages dans les sociétés hautement numériques, laisse présager une étude de Deloitte rendue publique début février.

En substance, on y découvre que 75% des personnes qui regardent la télévision, au pays de Barack Obama, font désormais plus que cela : 42% naviguent en même temps sur Internet, 29% utilisent un téléphone intelligent ou une tablette numérique et 26% produisent des messages textes ou se perdent dans Twitter, peut-être pour commenter les prestations des artistes hyperactifs de l'émission *30 Seconds to Fame* acceptant chaque semaine cette formule du tourbillon dans l'espoir de remporter le chèque de 25 000\$ remis au finaliste choisi par la foule. Une somme appréciable, certes, mais bien loin des 8 millions de dollars que représentent les coûts sociaux et économiques annuels de l'hyperactivité et des troubles de l'attention au Canada, ou les 77 milliards de dollars en pertes de revenus que ces maux modernes induisent chaque année aux États-Unis, selon l'Association médicale américaine.

FABIEN DEGLISE, « Distracts, les cyberdépendants? », *Le Devoir*, 10 mars 2011.

On peut trouver cet article, paru dans un quotidien montréalais, à l'adresse Internet suivante :
www.ledevoir.com/societe/consommation/318437/distracts-les-cyberdependants
(Consulté le 27 novembre 2012)



ANNEXE : TEXTES SOURCES

L'INDUSTRIE FERA PAYER LES CONSOMMATEURS... AUTREMENT

FABIEN DEGLISE, *Le Devoir*

L'acheteur devra jongler avec le sous-dimensionnement, une stratégie où le format des produits est réduit sans que leur prix soit modifié

Céréales, viande, sucre, matières grasses et produits laitiers : les prix des matières premières sont depuis plusieurs mois à la hausse. Les consommateurs canadiens vont-ils en faire les frais à l'épicerie? Un peu, et de manière parfois étonnante, selon les avis de plusieurs observateurs de la scène alimentaire.

«Les prix vont être protégés du côté des entreprises de transformation qui ont signé des approvisionnements à long terme, c'est sûr», lance à l'autre bout du fil Sylvie Cloutier, présidente du Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation (CTAC). Mais les consommateurs pourraient avoir à payer plus cher, à l'avenir, pour s'alimenter.

Le potentiel d'augmentation est théoriquement élevé. En 2010, le Canadien moyen a en effet consacré 12% de son revenu disponible à la nourriture, indiquait récemment la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) en «célébrant» le 12 février dernier la journée d'affranchissement des dépenses alimentaires au pays. À cette date, le travailleur de base avait récolté assez d'argent pour payer sa facture d'épicerie jusqu'à la fin de l'année en cours.

«Nous payons ici le panier d'épicerie le moins cher au monde, dit Mme Cloutier. La forte concurrence entre les distributeurs a tendance à tirer les prix vers le bas.» Mais la tendance haussière des matières premières pourrait un peu changer la donne... sans que le consommateur en soit totalement conscient.

«Dans le contexte actuel, l'industrie va être tentée d'adopter des stratégies pour composer avec la hausse des matières premières, tout en maintenant les prix au niveau actuel, dit François Décary-Gilardau, d'Option consommateurs. Cela va passer par le sous-dimensionnement des produits ou leur reformulation. Et, si ce n'est pas illégal, ça reste quand même des tactiques malhonnêtes vis-à-vis de la clientèle.»

Les hausses de prix passées ont confirmé le geste. Le sous-dimensionnement – ou *downsizing*, comme disent les anglophones – consiste à réduire la contenance d'un produit sans modifier son emballage, ni son prix de détail. Conséquence : le consommateur a l'impression de toujours acheter le même produit au même prix, mais au final il paie plus cher sur la base du prix au kilo, sans s'en rendre compte. Autre solution pour ne pas faire monter les prix : la reformulation d'un produit, afin de substituer les ingrédients dont le prix est à la hausse par des ersatz, forcément à prix inférieur. L'emballage reste encore le même. Le consommateur, lui, n'y voit encore que du feu.

«Ça se fait, confirme Mme Cloutier, mais je ne suis pas capable de vous dire s'il s'agit d'une tendance marquée.»

Le phénomène est difficile à quantifier, mais il est aussi facile à contourner, explique M. Décary-Gilardau. Comment? En concentrant ses achats vers des aliments locaux et en fuyant les aliments surtransformés pour privilégier les produits de base, à transformer soi-même.

Reste toutefois, selon Option consommateurs, qu'une part importante des consommateurs, aux faibles revenus, risque de ne pas pouvoir composer avec des hausses de prix, peu importe la forme que ces hausses vont prendre. «Les gouvernements vont devoir se pencher sur cette question, dit-il. Les choix santé vont être remis en question» et les conserves de nouilles à la sauce tomate à 67¢ vont certainement devenir de plus en plus populaires.

FABIEN DEGLISE, «L'industrie fera payer les consommateurs... autrement»,
Le Devoir, 31 octobre 2011.

On peut trouver cet article, paru dans un quotidien montréalais, à l'adresse Internet suivante :
www.ledevoir.com/societe/consommation/321316/l-industrie-fera-payer-les-consommateurs-autrement
(Consulté le 27 novembre 2012)

ANNEXE : TEXTES SOURCES

HAUT PERCHÉE. CHERCHER L'ÉQUILIBRE DANS L'INSTABILITÉ

JOSÉE BLANCHETTE, *Le Devoir*

Sont-elles équilibristes? Sont-elles naines? Sont-elles complexées? Sont-elles à la recherche d'un podium? Sont-elles cascadeuses ou tout simplement plus à l'aise à l'horizontale qu'à la verticale? En admirant les multiples chaussures et bottes plateformes sur les étagères autour de moi, je me suis dit qu'on ne pouvait faire que deux choses avec ça : le trottoir et s'allonger. Non, j'exagère, on peut aussi s'en servir comme escabeau pour aller chercher des Tupperware dans l'armoire du haut. N'empêche, *these boots aren't made for walkin'*.

En les essayant, avec des talons de six pouces sur une plateforme de deux pouces (cambrure de quatre pouces, si on calcule), j'ai l'impression d'avoir des billots au bout des pieds et de me préparer pour les prochaines auditions du cabaret à Mado ou pour un film de dominatrices. Il faut un mec à ses côtés pour se percher là-dessus; impossible de courir non plus. Le féminisme est bel et bien mort, à mes pieds. Et, oui, les drag queens ont du choix cette saison au rayon de la pompe.

«Il faut marcher à plat, sans plier l'arche du pied», me conseille la gérante du magasin Aldo qui en possède une paire en daim et refuse de divulguer son prénom même si elle pense être une fille libérée. «C'est hyper tendance. Toutes les fashionistas qui ont des blogs en parlent. Mais il ne faut pas manquer son coup... Et si tu as un chum, il a intérêt à ne pas être plus petit que toi!», résume-t-elle.

Pas besoin d'appeler le psychanalyste, Carry Bradshaw ou l'orthopédiste pour savoir que si vous tombez de là-haut, vous vous tordez la cheville et l'orgueil vite fait. Vous êtes tout juste bonne pour des espadrilles de mémé durant quelques mois. Vous avez intérêt à marcher droit et à savoir où vous allez. Et à vous trémousser le postérieur davantage qu'à danser.

Le vendeur, lui, m'affirme qu'il admire les filles qui portent ça. Je te ferai un dessin plus tard, Armand. Tu vas comprendre pourquoi tu as les mirettes aussi grandes. Lady Gaga a beau avoir lancé le bal, la vie n'est pas un clip vidéo, mon gars. Et ta psyché est plus facile à saisir que le style de démarche à adopter avec ces prothèses sexuelles aux pieds.

Une historienne de la chaussure et du vêtement m'avait déjà expliqué que la mode des souliers épouse toujours le climat ambiant : grosses bottines solides et viriles durant la guerre, escarpins sexy pendant les époques plus insouciantes, ballerines sages et tonges ces dernières années pour garder les pieds sur terre (mon explication).

Quant à ces plateformes, métaphores de nos ego, elles traduisent probablement une période économique instable, ou alors ce sont les couples qui le sont devenus. Et comme chacun sait, les chaussures sont toujours plus heureuses par deux.

Le soulier de guidoune

On les appelle *Fuck me pumps*. Feu la chanteuse pop britannique Amy Whitehouse a déjà signé une chanson qui portait ce titre. Pourtant, je connais au moins un gars que ce genre de chaussures laisse de marbre : celui qui est installé dans le lit à mes côtés, en train de visionner le DVD de la scie à chaîne Stihl. «C'était bon! Une heure et demie...», me dit-il comme un amant satisfait, avant d'enchaîner : «Le maniement, les types de bois, les types de coupe, l'entretien de la chaîne, je sais tout!»

Je montre à mon bûcheron les chaussures en vogue sur Internet, lui qui est plutôt difficile au rayon gravité. Il tranche avec sa hache bien aiguisée : «Hideux. Ça manque d'élégance, de raffinement, c'est plein, stuffy. Ce qui est beau dans la chaussure, le pied, c'est l'aérien, la ligne. Le talon trop haut rend le mollet nerveux et excentrique. Ça le contracte et ça fait penser aux mollets de grenouilles.»

Je viens d'économiser 100\$. Mais je ne me fie pas sur un gars qui préfère *Massacre à la tronçonneuse* à un simple porno avant de se coucher le soir. Je me suis d'abord tournée vers le livre *Le fétichiste*, écrit par le Britannique Geoff Nicholson, puis j'en ai appelé un vrai, une vieille connaissance qui pratiquait l'onanisme en reniflant les chaussures des caissières lorsqu'il était jeune et préposé à l'entretien de nuit dans un commerce à grande surface.

Un avis de sexpert en matière de godasses, ça vaut son pesant de miel. Dans le roman *Le fétichiste*, le footichiste nous explique tout le mal qu'il se donne pour être en contact avec l'objet de ses fantasmes. Plus ils sont hauts, plus il grimpe au 7^e ciel. Je vous épargne les jeux de mots avec « pied ».

Le fétichiste

Je n'ai jamais trop compris pourquoi on accepte mieux qu'un gars s'excite avec les blondes ou les dessous en dentelle plutôt qu'avec les talons hauts. « Nous vivons dans une société entièrement fétichisée, où il est habituel de considérer que la partie est le tout. Nous sommes entourés d'idoles et de totems. Nous regardons un homme au volant d'une Rolls-Royce ou une femme en tailleur Chanel, ou quelqu'un en train de consulter sa Rolex sur le trottoir. En quoi est-ce différent que de regarder passer une femme en talons hauts ultra-provocants ? », écrit *Le fétichiste*, qui nous gratifie de toutes les explications freudiennes sur sa « pathologie » plutôt commune, si j'en juge par tous ceux que j'ai croisés dans une vie antérieure.

Lorsque j'ai appelé mon ami fétichiste pour lui en parler, il a vite balayé le jugement social (on se moque souvent des footichistes) du revers du pied : « La chaussure est un fétiche très répandu chez les gars, autant que les gros seins. Cela dit, je préfère les petits... » Je ne sais pas s'il parlait des pieds.

Au sujet des chaussures à la Lady Gaga, mon fétichiste n'y va pas avec le bout du soulier : « Ça doit faire triper des gars en Harley. Ce n'est pas la chaussure comme telle qui les allume, mais le fait que si la fille se permet de porter quelque chose d'aussi provocant, c'est qu'elle est probablement radicale ailleurs – au lit ! Ton imagination est mise en branle. Elle ose ! Au fond, la chaussure est une hypertrophie de la sexualité. Et tu investis une fille comme une fille investit sa chaussure. »

Finalement, tout revient toujours aux investissements. En amour comme en affaire, il faut aimer le risque, le déséquilibre fiscal, et ne pas craindre de flirter avec la bourse, aussi instable soit-elle.

Remarque les bottes plateformes hallucinantes d'Annie Brocoli sur la couverture de son livre *G cuisiné* (75 recettes végétariennes) aux Éditions de L'Homme. Du talon de six pouces sur de la semelle compensée, version bottes blanches lacées. Son amie Germaine, la grenouille végétarienne, nous fait faire des châteaux de sable en quinoa, des salades de rondelles de hockey, des karatés de légumes au tofu et des bonshommes de neige en crème glacée dans cette édition accompagnée d'un DVD de 75 minutes. Germaine, elle, porte des palmes fleuries nettement moins seyantes mais beaucoup plus pratiques.

JOSÉE BLANCHETTE, « Haut perchée. Chercher l'équilibre dans l'instabilité », *Le Devoir*, 2 décembre 2011.

On peut trouver cette chronique, parue dans un quotidien montréalais, à l'adresse Internet suivante : www.ledevoir.com/culture/actualites-culturelles/337376/haut-perchee-chercher-l-equilibre-dans-l-instabilite (Consulté le 27 novembre 2012)

BIBLIOGRAPHIE

Cadre théorique et ouvrages de référence

BRONCKART, J.-P. , D. BAIN, B. SCHNEUWLY, C. DAVAUD et A. PASQUIER (1985). *Le fonctionnement des discours. Un modèle psychologique et une méthode d'analyse*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.

CHARAUDEAU, P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette Éducation.

CHARTRAND, S.-G. (2008). *Progression dans l'enseignement du français langue première au secondaire québécois. Répartition des genres textuels, des notions, des stratégies et des procédures à enseigner de la 1^{re} à la 5^e secondaire*, Québec, Les publications Québec français.

CHARTRAND, S.-G. et collab. (2011). *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*, Montréal, La Chenelière.

GENEVAY, É. (1994). *Ouvrir la grammaire*, Lausanne-Montréal, LEP - Chenelière.

LIBERSAN, L., R. CLAING et D. FOUCAMBERT (2010). *Stratégies d'écriture dans les cours de la formation spécifique. Rapport 2009-2010*, Montréal, CCDMD/Collège Ahuntsic.

RIEGEL, M., J.-C. PELLAT et R. RIOUL (1994). *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, coll. Quadriges Manuels.

Manuels de rédaction

CLERC, G. (1992). *50 modèles de résumés de textes*, Alleurs (Belgique), Marabout.

DIONNE, B. (2004). « Rédiger et expliquer les textes - Résumer un texte », dans *Pour réussir : guide méthodologique pour les études et la recherche*, 4^e éd., Laval, Québec, Beauchemin,

Sites Internet

Cybermétho – « Le résumé »

aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/modules/resume.html

Espace Français.com – Fiche technique : Le résumé d'un texte

www.espacefrancais.com/resume-methode.html

Infosphère – « Résumer un texte »

ww2.college-em.qc.ca/infosphere/sciences_humaines/module1/resumer_texte.html

Studyrama.com – « Méthodes de travail à adopter pour le résumé de texte »

www.studyrama.com/formations/specialites/fonction-publique/preparer-concours/les-methodes-de-travail-a-adopter-pour-le-resume-de-texte.html

GÉNÉRIQUE

Auteure

Lucie Libersan

Responsable des consultations dans les collèges

Robert Claing

Chargée de projet au CCDMD

Dominique Fortier

Révisseure linguistique

Hélène Larue (Le crayon rouge enr.)

Graphisme et mise en page

Norman Terrault

REMERCIEMENTS

Le projet *Stratégies d'écriture dans la formation spécifique* a été rendu possible grâce au soutien du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS). Le Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD) tient à témoigner sa reconnaissance à André Laferrière, de la Direction de l'enseignement collégial (Direction des affaires universitaires et collégiales, MELS), pour l'attention qu'il a portée au projet.

L'auteure adresse un remerciement spécial à Lyne Boileau pour son appui indéfectible alors qu'elle était directrice des études au collège Ahuntsic, à Bernard Dionne, directeur du CCDMD (jusqu'en octobre 2011), pour l'intérêt qu'il a suscité dans le réseau par ses multiples démarches, ainsi qu'à Denis Foucambert (UQAM), pour sa précieuse contribution à la recherche préalable réalisée en 2009-2010.

